



ANALYSE DE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION ET DE L'INGÉRENCE MENÉES DEPUIS L'ÉTRANGER (FIMI) EN CÔTE D'IVOIRE



ANALYSE DE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION ET DE L'INGÉRENCE MENÉES DEPUIS L'ÉTRANGER (FIMI) EN CÔTE D'IVOIRE

Christiano Aké, Yannick Anaky, Yves Akaffou, Athéna Yapi



IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
SUÈDE
+46 8 698 37 00
info@idea.int
www.idea.int

© 2026 Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme et Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Les publications d'IDEA International sont indépendantes de tout intérêt national ou politique particulier. Les points de vue exprimés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA International, de son conseil d'administration ou des membres du conseil.

Ce rapport a été réalisé grâce au soutien d'Affaires mondiales Canada.



À l'exception des images et photos de tiers, la version électronique de la présente publication est disponible sous Creative Commons Licence (CCL)–Creative Commons Attribution–NonCommercial–ShareAlike 4.0 Licence. Vous pouvez librement partager cette publication ou en faire des travaux dérivés uniquement à des fins non commerciales, et à condition d'en avoir correctement nommé les sources et de les diffuser sous une licence identique à celle-ci. Pour de plus amples informations sur cette licence, veuillez consulter : <<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0>>.

IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
SUÈDE
Téléphone : +46 8 698 37 00
Courriel : info@idea.int
Site Internet : <<https://www.idea.int>>

Illustration de la couverture: Créer avec ChatGPT
Graphisme: IDEA International
Révision: Anne Marsaleix

DOI: <<https://doi.org/10.31752/19827>>

ISBN: 978-91-8137-145-1 (édition PDF)
ISBN: 978-91-8137-144-4 (édition imprimée)

Sigles et abréviations

AES	Alliance des États du Sahel
ANP	Autorité nationale de la presse
ANSSI-CI	Agence nationale de la Sécurité des systèmes d'information
ARTCI	Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire
BIR-C	Brigade d'intervention rapide de la communication
BBC	British Broadcasting Corporation
CADHP	Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission électorale indépendante
CGTN	China Global Television Network
CNN	Cable News Network
COSCEL-CI	Consortium des organisations de la société civile pour les élections
SEAE/EEAS	Service européen pour l'action extérieure (European External Action Service)
EISA	Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique
EMI	Éducation aux médias et à l'information
FIMI	Manipulation de l'information et ingérence menées depuis l'étranger
HACA	Haute Autorité de la communication audiovisuelle
IA	Intelligence artificielle
IDEA	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
IRI	International Republican Institute
LGBTQ+	Personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, transgenre, queers
NCI	Nouvelle Chaîne ivoirienne
OIDH	Observatoire ivoirien des droits de l'homme
ONG	Organisation non gouvernementale
PDCI-RDA	Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain
PPA-CI	Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire
PUCI	Parti de l'unité et de la cohésion ivoirienne

RDR	Rassemblement des républicains
RFI	Radio France internationale
RT	Russia Today
RTI	Radiodiffusion télévision ivoirienne
SGDSN	Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale français
SIVES	Système d'information et de veille électorale et sociale
SOPA-CI	Solidarité panafricaine de Côte d'Ivoire
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VOA	Voice of America

Remerciements

Au terme de l'élaboration de ce rapport, l'équipe de recherche adresse ses sincères remerciements à toutes les institutions, organisations et personnes ressources qui ont apporté leur contribution et collaboré à la réalisation de cette étude. Ces remerciements vont en premier lieu au ministère de la Communication dont l'appui institutionnel et les éclairages techniques ont contribué à mener cette étude dans les meilleures conditions.

Nos remerciements s'adressent également aux autorités administratives et électorales, notamment la Commission électorale indépendante (CEI), pour leur ouverture au dialogue, leur disponibilité et leur précieuse contribution.

Nous tenons par ailleurs à exprimer notre gratitude aux organes de régulation, en particulier la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA), l'Autorité nationale de la presse (ANP) et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information de Côte d'Ivoire (ANSSI-CI), pour avoir accepté de partager leur expertise et leurs observations sur les phénomènes de désinformation et de manipulation narrative dans l'espace numérique. Leur disponibilité et leur franchise ont considérablement enrichi la qualité des données collectées et la robustesse de l'analyse.

Notre élan de reconnaissance va également à l'endroit des organisations de la société civile, des universitaires, des journalistes et des spécialistes en littératie numérique, dont les témoignages, analyses et retours d'expérience ont apporté un éclairage précieux sur les réalités de terrain et ont contribué à ancrer cette étude dans le contexte ivoirien.

Enfin, nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires techniques et financiers, en particulier International IDEA, pour leur soutien constant qui a rendu possible la réalisation de ce travail.

Nous espérons que les résultats de cette étude constitueront un outil de référence utile pour les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile et l'ensemble des partenaires engagés dans la promotion d'un espace numérique sain, inclusif et respectueux des droits humains en Côte d'Ivoire.

Table des matières

Sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
Résumé exécutif	1
Recommandations	4
Introduction	7
Méthodologie	9
A. Les catalyseurs des FIMI	11
1. Institutions et pratiques politiques	11
2. Environnement social, politique et culturel	15
3. Médias d'information et journalisme	26
4. Médias sociaux	32
5. La sphère juridique et réglementaire	38
B. Les incitations des activités des FIMI	45
6. Exploitation de l'économie de l'attention	45
Conclusion	48
Références bibliographiques	50
À propos des auteurs	54
À propos des partenaires	55
Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH)	55
IDEA International	56

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger en Côte d'Ivoire s'inscrivent dans un contexte régional profondément recomposé par les mutations politiques récentes en Afrique de l'Ouest. Les coups d'État au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et au Niger, suivis de l'installation de régimes militaires réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES)¹, ont favorisé l'émergence de récits valorisant un panafricanisme radical, un populisme militaire et une rupture avec l'ordre démocratique. Dans ce sillage, les rivalités entre puissances étrangères se sont déplacées vers le champ informationnel. La guerre de l'information constitue désormais un levier central de projection d'influence, visant à façonner les perceptions, délégitimer les institutions et polariser les opinions publiques. Et ce sous le prisme des narratifs idéologisés, largement diffusés par les plateformes numériques à partir d'événements politiques, sécuritaires ou électoraux.

La Côte d'Ivoire apparaît comme une cible stratégique dans cette configuration, en raison de son poids politique et économique régional, de sa relative stabilité institutionnelle et de son positionnement diplomatique. L'essor de l'Internet mobile ainsi que l'usage massif et croissant des réseaux sociaux ont transformé l'espace numérique en un vecteur privilégié de circulation de contenus transnationaux, souvent produits hors du pays mais rapidement relayés et réinterprétés localement. Ces dynamiques trouvent un terrain d'ancrage dans les vulnérabilités internes liées aux mémoires de crises électorales passées, aux clivages politiques

Les rivalités entre puissances étrangères se sont déplacées vers le champ informationnel.

1 L'Alliance des États du Sahel (AES) est une organisation de coopération militaire et politique créée en septembre 2023 par le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Elle est née d'une volonté de défense collective face aux menaces sécuritaires, d'une opposition à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'ambition de construire un espace politique et économique commun, sous la forme d'une confédération.

persistants et à la défiance récurrente à l'égard de certaines institutions. Les opérations de manipulation de l'information s'y déploient moins par une imposition externe frontale que par une hybridation progressive entre récits géopolitiques importés et frustrations locales, faisant de l'environnement informationnel ivoirien un espace central de confrontation politique.

L'analyse de ces dynamiques présente ces principaux constats :

- *Fragilisation des institutions politiques et vulnérabilité aux récits manipulateurs*
La défiance à l'égard des institutions, particulièrement les organes en charge des élections, constitue un catalyseur majeur. Les crises électorales de 2000, 2010, 2020 et 2025 ont sapé la confiance publique et créé un terreau fertile pour les acteurs de la manipulation de l'information et de l'ingérence étrangères (FIMI) qui exploitent les soupçons de fraude, les divisions identitaires et les mémoires conflictuelles.
- *Polarisation sociale et politique extrême*
La société ivoirienne demeure traversée par des lignes de fracture identitaires, partisans et morales. Ces clivages sont amplifiés par les réseaux sociaux, où circulent discours de haine, fausses informations et contenus manipulés, notamment autour de sujets tels que la nationalité, la justice, la réconciliation ou l'orientation sexuelle.
- *Présence de relais idéologiques locaux*
Bien qu'aucune preuve directe ne confirme une coordination officielle entre acteurs ivoiriens et puissances étrangères, une convergence discursive existe. Cette proximité idéologique facilite l'enracinement de récits géopolitiques venus de l'extérieur.
- *Vulnérabilité du public à la manipulation de l'information*
Les pratiques sociales (*titrologie*², bouche-à-oreille, *grins*³), combinées à l'essor massif des réseaux sociaux et à une éducation aux médias encore limitée, exposent particulièrement le public aux manipulations. Les biais cognitifs et les prophéties politiques renforcent cette fragilité.

2 En langage ivoirien, la *titrologie* désigne l'action de prendre connaissance de l'actualité en survolant les titres des journaux.

3 Les « grins » sont des cercles de discussion informels. Jeunes et adultes s'y retrouvent, généralement autour d'un thé, pour débattre de sujets variés, notamment la politique et le sport.

- *Fragilisation du paysage médiatique*
Malgré une certaine diversité formelle, les médias ivoiriens restent politiquement alignés, économiquement précaires et fortement polarisés. La perte de confiance envers la presse traditionnelle profite aux influenceurs, qui deviennent des sources d'information majeures sans disposer des garanties éthiques du journalisme.
- *Exploitation du numérique par les acteurs des FIMI*
Les plateformes sociales (Facebook, TikTok, YouTube, etc.) sont des canaux privilégiés des campagnes d'ingérence qui se manifestent par des comportements inauthentiques coordonnés divers (*deepfakes*, contenus imposteurs, réutilisation d'images étrangères, *astroturfing*⁴, etc.). L'élection présidentielle de 2025 a particulièrement été ciblée par des réseaux transnationaux liés notamment à l'espace de l'AES.
- *Fragilité de la mise en œuvre d'un cadre juridique certes avancé*
La Côte d'Ivoire dispose d'un corpus légal solide mais souffre d'un vide réglementaire spécifique aux FIMI. En dépit des efforts consentis par les organes de régulation à travers l'amélioration de leurs dispositifs, ils restent tout de même confrontés à des défis de capacité, de légitimité et de coopération avec les plateformes étrangères.
- *Marchandisation croissante de l'influence*
L'exploitation mercantile de la manipulation de l'information se confirme, notamment à travers l'Opération Carthage (2020) qui a révélé l'existence d'une industrie transnationale de désinformation vendue comme service commercial à des acteurs politiques africains.

Les plateformes sociales (Facebook, TikTok, YouTube, etc) sont des canaux privilégiés des campagnes d'ingérence qui se manifestent par des comportements inauthentiques coordonnés divers.

4 L'astroturfing est une technique de manipulation visant à simuler un mouvement populaire spontané pour influencer l'opinion publique.

RECOMMANDATIONS

Il résulte de ces principaux constats les présentes recommandations :

Aux pouvoirs publics ivoiriens

- Inscrire durablement la lutte contre la manipulation de l'information et les ingérences étrangères dans les priorités de sécurité nationale, au même titre que les menaces sécuritaires classiques, en reconnaissant l'espace informationnel comme un champ stratégique à part entière.
- Garantir la solidité des institutions démocratiques à travers des réformes institutionnelles structurelles visant à renforcer la crédibilité, la transparence et l'inclusivité des processus politiques et électoraux.
- Soutenir la production de données publiques fiables et accessibles, notamment en période électorale, afin d'informer et de limiter la prolifération de récits et de rumeurs alimentées par le déficit d'information officielle.
- Intégrer formellement l'éducation aux médias, à l'information et au numérique dans les curricula de formation initiale et continue, du primaire à l'enseignement supérieur.
- Élaborer un cadre juridique spécifique relatif à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI), permettant de qualifier juridiquement ces phénomènes sans les confondre avec les infractions classiques.
- Mettre en place un cadre multipartite de gouvernance de l'intégrité de l'information, réunissant l'ensemble des acteurs intervenant dans l'écosystème informationnel (ministères, ONG, médias, régulateurs, universitaires, plateformes).
- Mettre en place un cadre national de régulation et de supervision des usages informationnels de l'intelligence artificielle (IA), incluant la création d'une autorité nationale dédiée à la supervision de l'IA, chargée d'encadrer, de surveiller et d'évaluer les systèmes d'IA ayant un impact sur la production, la diffusion et la circulation de l'information, afin de garantir leur conformité aux principes éthiques, démocratiques et aux exigences de protection des droits fondamentaux.

**Recommandations
aux pouvoirs
publics ivoiriens :
Mettre en place un
cadre multipartite
de gouvernance
de l'intégralité de
l'information.**

- Soutenir la recherche nationale et la production de connaissances locales sur l'intégrité de l'information, en finançant les travaux académiques et appliqués portant sur les FIMI.

Aux institutions en charge des élections

- Renforcer les dispositifs de communication électorale en privilégiant des messages clairs, réguliers et pédagogiques, diffusés sur les plateformes numériques les plus utilisées par la population.
- Anticiper les narratifs de contestation électorale en identifiant les vulnérabilités récurrentes du processus électoral et en y apportant des réponses en amont du scrutin.
- Consolider les partenariats avec les médias, les plateformes numériques et la société civile pour assurer une diffusion concertée d'informations électorales vérifiées et contextualisées.

Aux organes de régulation

- Adapter les cadres de régulation existants aux réalités numériques actuelles, par l'intégration explicite des enjeux liés aux plateformes sociales, aux contenus transnationaux et aux campagnes coordonnées en ligne.
- Renforcer les capacités techniques et analytiques des organes de régulation pour leur permettre d'identifier les dynamiques de manipulation informationnelle complexes, au-delà des infractions médiatiques classiques.
- Développer des mécanismes de coopération régionale et internationale afin de mieux appréhender les flux informationnels transfrontaliers et les ingérences menées depuis l'étranger.
- Privilégier une approche équilibrée combinant régulation, pédagogie et dissuasion, afin de préserver la liberté d'expression tout en limitant les abus informationnels les plus dommageables.

Aux médias

- Renforcer les standards professionnels en matière de vérification de l'information, en particulier sur les sujets sensibles liés aux élections et à la sécurité.
- Inciter les entreprises de presse à renforcer leur gouvernance interne, en améliorant leurs pratiques de gestion managériale et financière.

- Renforcer les capacités médiatiques des programmes de formation continue dédiés à la vérification de l'information, à l'analyse des sources numériques et à la couverture responsable des périodes électorales, afin de limiter la propagation involontaire de contenus trompeurs ou manipulés.

À la société civile

- Poursuivre et renforcer les initiatives de sensibilisation à la littératie numérique et médiatique, avec un accent particulier sur les jeunes, les communautés locales et les personnes en situation de handicap.
- Documenter systématiquement les atteintes à l'intégrité de l'information, en produisant des rapports réguliers, fondés sur des méthodologies transparentes, permettant d'alimenter le débat public, d'éclairer les décideurs et de nourrir le plaidoyer national et international.
- Développer des stratégies de contre-narration ancrées dans les réalités locales, reposant sur des récits positifs, inclusifs et culturellement pertinents, afin de répondre aux discours polarisants, complotistes ou de déstabilisation sans renforcer leur visibilité.

INTRODUCTION

Le concept de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI) désigne un ensemble de comportements susceptibles de menacer ou d'altérer les valeurs, les procédures et les processus politiques. Ces actions, qui le plus souvent ne sont pas illégales, se distinguent par leur caractère manipulateur, leur intentionnalité et leur coordination, et peuvent être menées par des acteurs étatiques ou non étatiques, y compris leurs relais ou intermédiaires opérant à l'intérieur ou à l'extérieur de leur territoire (Service européen pour l'action extérieure, 2025). Ces pratiques s'appuient sur des techniques de communication numérique, sur la puissance virale des réseaux sociaux et sur la fragmentation des espaces médiatiques. Elles peuvent poursuivre des objectifs variés : influencer l'opinion publique, déstabiliser des institutions, discréditer des acteurs politiques ou encore affaiblir la cohésion sociale.

À l'échelle mondiale, les FIMI sont devenues un enjeu majeur de gouvernance démocratique. L'élection présidentielle aux États-Unis de 2016 a marqué un tournant et révélé le rôle déterminant des campagnes de désinformation dans la manipulation de l'opinion et la polarisation politique (Marangé et Quessard, 2025). Des enquêtes menées par le Sénat américain sur l'élection présidentielle américaine de 2016 ont démontré l'implication d'acteurs étrangers, singulièrement russes, dans la diffusion massive de contenus sur les plateformes sociales, avec pour objectif d'affaiblir la confiance du public dans le processus électoral (Sénat des États-Unis, 2016). Depuis lors, les États-Unis, l'Union européenne (UE) et plusieurs organisations internationales considèrent la lutte contre la désinformation comme une composante essentielle de la sécurité nationale et de la stabilité démocratique.

**À l'échelle mondiale
les FIMI sont devenues
un enjeu majeur
de gouvernance
démocratique.**

L'expansion rapide de l'Internet mobile, la dépendance croissante aux réseaux sociaux et la faiblesse des régulations informationnelles favorisent la circulation de récits manipulés à grande échelle.

Le phénomène ne se limite cependant pas aux démocraties occidentales. L'Afrique en subit à son tour les effets. L'expansion rapide de l'Internet mobile, la dépendance croissante aux réseaux sociaux et la faiblesse des régulations informationnelles favorisent la circulation de récits manipulés à grande échelle. Le continent africain est devenu un terrain d'ingérence étrangère dans la vie politique démocratique et un théâtre de guerre informationnelle diffuse, où s'affrontent, souvent par procuration, des stratégies d'influence concurrentes (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2024). Des pays tels que la Russie et la Chine, ainsi que d'autres acteurs comme les Émirats arabes unis ou l'Arabie saoudite, ont mis en œuvre des stratégies et des campagnes visant à influencer et orienter les dynamiques politiques nationales de plusieurs pays africains, contribuant ainsi à l'érosion de leur souveraineté. Les opérations d'influence identifiées au Mali, au Burkina Faso ou en République centrafricaine en offrent des exemples parlants. Elles ont contribué à remodeler la perception des régimes militaires au sein des opinions nationales, en associant les armées à la souveraineté retrouvée et en surfant sur les griefs des jeunes africaines à l'encontre des puissances occidentales auxquelles il est reproché une attitude paternaliste et néocoloniale.

Plus spécifiquement, la Côte d'Ivoire se trouve à un entrecroisement de vulnérabilités. Sur le plan interne, le pays demeure marqué par une succession de crises politiques et institutionnelles qui ont eu pour effet de fragiliser la confiance de la population dans ses institutions. Les tensions héritées des années 2000 autour de la nationalité, de l'éligibilité et du foncier continuent de structurer la vie politique et de polariser la société. Les institutions, régulièrement contestées, peinent à incarner la neutralité nécessaire à la consolidation démocratique.

Sur le plan externe, la Côte d'Ivoire évolue dans une sous-région bouleversée par la montée du populisme militaire et la reconfiguration des alliances internationales. Les régimes issus des coups d'État au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont profondément transformé les équilibres politiques de la région, avec la diffusion des narratifs souverainistes et anti-occidentaux qui trouvent un écho dans les frustrations populaires. Ces discours circulent massivement sur les réseaux sociaux ivoiriens et alimentent la tentation d'une alternative souverainiste.

Dans un tel environnement, la manipulation de l'information constitue une arme d'influence redoutable. Elle s'appuie sur les

fragilités internes telles que les divisions identitaires, les inégalités économiques ou encore la désaffection politique pour amplifier les tensions sociales et délégitimer les institutions. La Côte d'Ivoire, malgré sa stabilité apparente, reste ainsi exposée à des risques élevés de déstabilisation informationnelle.

L'objectif de la présente étude est d'examiner les formes, les dynamiques et les implications politiques des FIMI en Côte d'Ivoire, à travers une approche multidimensionnelle.

À travers cette étude, il s'agit de comprendre comment les campagnes de désinformation exploitent ou pourraient tirer parti des failles structurelles du système sociopolitique ivoirien, de l'écosystème médiatique et numérique ainsi que de la sphère juridique et réglementaire, dans un environnement régional marqué par la recomposition des influences, afin d'identifier les leviers de résilience démocratique et institutionnelle.

MÉTHODOLOGIE

Cette étude s'appuie sur la méthodologie de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) qui fournit un cadre analytique pour examiner les dynamiques de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères à travers des variables structurelles, contextuelles et comportementales (Giulio Sicurella et Morača, 2025). Ce cadre repose notamment sur deux composantes majeures, à savoir les catalyseurs et les incitations.

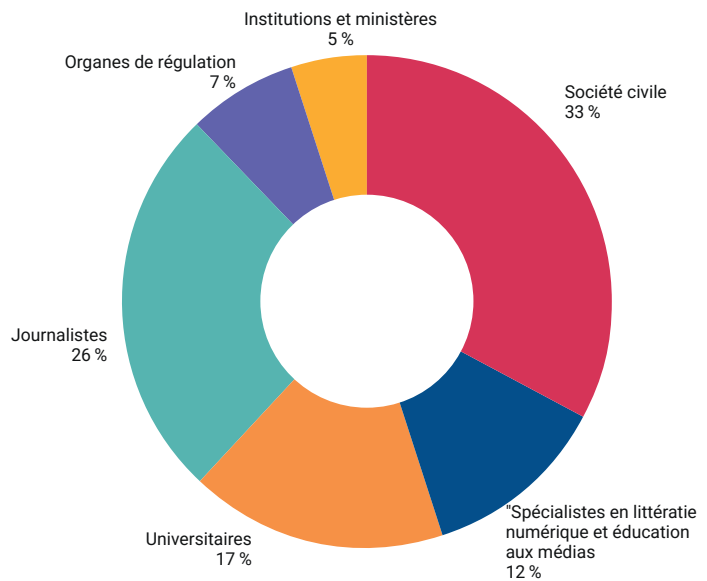
La méthodologie définit les catalyseurs (au nombre de seize selon la méthodologie d'IDEA International) comme les conditions structurelles ou contextuelles qui augmentent la vulnérabilité d'un environnement informationnel face aux manipulations. Tandis que les incitations (au nombre de six) renvoient, quant à elles, aux motivations ou aux opportunités qui encouragent les acteurs à mener des actions de manipulation de l'information ou d'ingérence.

Dans le cadre du présent rapport, 11 catalyseurs et une incitation ont été sélectionnés et développés en raison de leur pertinence pour le contexte ivoirien. Ces variables ont été mobilisées pour structurer l'analyse et identifier les principaux leviers favorisant l'émergence et la persistance des phénomènes de FIMI dans le pays.

La recherche repose sur une approche qualitative combinant plusieurs méthodes de collecte et d'analyse de données :

- entretiens semi-directifs et téléphoniques menés auprès d'acteurs clés (journalistes, spécialistes de la vérification des faits, personnes représentant les institutions publiques et membres de la société civile). Au total, 42 acteurs ont été mobilisés pour cette étude;

Figure 1. Répartition des acteurs interrogés



Source: Par les auteurs.

- soumission d'un questionnaire en ligne;
- analyse des données issues des médias sociaux, notamment à partir de la surveillance de comptes et réseaux identifiés comme vecteurs de désinformation;
- recherche documentaire mobilisant des rapports, articles académiques et publications institutionnelles en lien avec la manipulation de l'information, la régulation du numérique et la résilience informationnelle aussi bien en Côte d'Ivoire qu'ailleurs dans le monde.

A. LES CATALYSEURS DES FIMI

Les catalyseurs désignent l'ensemble des facteurs structurels et contextuels qui rendent possibles, facilitent ou amplifient les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI) en contexte électoral. Cette section analyse ces catalyseurs à travers les cinq domaines clés identifiés par la méthodologie d'International IDEA : les institutions et les pratiques politiques ; l'environnement social, politique et culturel ; les médias d'information et le journalisme ; les médias sociaux ; ainsi que la sphère juridique et réglementaire. L'examen croisé de ces domaines permet de mettre en lumière les vulnérabilités systémiques de l'environnement informationnel électoral.

1. INSTITUTIONS ET PRATIQUES POLITIQUES

Un manque de confiance systémique dans les institutions démocratiques

La Côte d'Ivoire a fait le choix d'un régime présidentiel depuis son accession à l'indépendance. Les différentes constitutions adoptées par le pays ont consacré le principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, avec une architecture institutionnelle calquée en partie sur le modèle français. Le système politique ivoirien hérite d'un modèle hypercentralisé instauré par la France coloniale. Dans ce type de système, le pouvoir politique est concentré entre les mains d'un petit nombre d'acteurs au sommet de l'État. L'administration supérieure est confiée à un gouverneur qui exerce une autorité s'étendant sur l'ensemble du territoire. C'est l'expression achevée de la verticalité.

L'administration supérieure est confiée à un gouverneur qui exerce une autorité s'étendant sur l'ensemble du territoire. C'est l'expression achevée de la verticalité.

Au lendemain des indépendances, le premier président, Félix Houphouët-Boigny (1960-1993)⁵, met en place un régime de parti unique. L'objectif affiché est d'empêcher l'émergence de formations politiques fondées sur les appartenances ethniques, susceptibles de fragiliser la cohésion nationale dans un État encore en construction. Mais dans les faits, les institutions ont été mises à contribution pour légitimer le pouvoir en place, maintenir sa mainmise sur les différentes strates de la vie publique et brider toutes les velléités de contestations politiques, plutôt qu'arbitrer démocratiquement les compétitions politiques. Par exemple, la crise du Guébié⁶ est révélatrice de la mise sous cape des institutions au profit de la consolidation du pouvoir de Houphouët-Boigny (Kouadio, 2023). Cette caporalisation produit un imaginaire politique où l'État est perçu comme un instrument de domination, non comme un arbitre neutre (Wodié, 1966).

**Près de trois
répondants sur
cinq pensent
que les élections
présidentielles en
Côte d'Ivoire sont
truquées et sujettes à
des fraudes.**

Dans un élan de démocratisation qui suit le retour au multipartisme en 1990, la Côte d'Ivoire se dote d'organes chargés de la régulation du jeu électoral. Le ministère de l'Intérieur, jadis responsable de l'organisation des élections, est dessaisi au profit d'une autorité administrative dont l'indépendance est consacrée par l'article 51 al. 3 de la Constitution du 8 novembre 2016. Ainsi, la Commission électorale indépendante (CEI) est censée garantir la transparence et l'intégrité des scrutins dans un environnement apaisé. Il revient à la Cour suprême, puis au Conseil constitutionnel, de veiller à la régularité des élections et d'en proclamer les résultats définitifs. Cependant, plus de deux décennies après cette réforme, la matière électorale demeure crisogène. La CEI et le Conseil constitutionnel sont constamment décriés et contestés. Selon une enquête conjointe d'Interpeace, Indigo Côte d'Ivoire et SeeD sur les déterminants et les leviers de la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire, menée auprès de 7 077 ménages dans huit districts de la Côte d'Ivoire, « près de trois répondants sur cinq pensent que les élections présidentielles en Côte d'Ivoire sont truquées et sujettes à des fraudes » (Interpeace, Indigo-Ci et SeeD, 2023). Il apparaît que le dispositif institutionnel n'a pas permis de résorber la crise de confiance, encore moins d'éviter les crises politiques et militaires successives de 2002, 2010-2011, 2020 et 2025, avec leurs lourdes conséquences humaines et sociales.

5 En 1960, Félix Houphouët-Boigny, candidat unique, est élu président de la République de Côte d'Ivoire. Il le sera à nouveau en 1965, 1970, 1975, 1980 et 1985 avec plus de 99 % des suffrages exprimés. En 1990, année de la réinstauration du multipartisme, il fera face, pour la première fois, à un opposant, M. Laurent Gbagbo. Houphouët-Boigny l'emporte avec 81 % contre 18 % pour son adversaire.

6 La crise du Guébié (1967-1970) naît du refus du pouvoir ivoirien de l'époque de reconnaître la création du Parti national africain (PANA) créé par Kragbé Gnagbé, pourtant légal au regard de l'article 7 de la Constitution du 3 novembre 1960.

La crise de confiance à l'égard des institutions est alimentée par une instrumentalisation politique récurrente de celles-ci à des fins d'exclusion. En 2000, les partisans du Rassemblement des républicains (RDR) se sont sentis exclus après le rejet de la candidature d'Alassane Ouattara par la Cour suprême pour motif de « nationalité douteuse », de même que ceux du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui ont vu tous leurs candidats rejetés pour « moralité douteuse ». En 2010, la contestation des résultats proclamés par la CEI, puis la décision du Conseil constitutionnel d'invalidier les suffrages du Nord (Bouaké, Korhogo, Ferkessédougou, Katiola, Boundiali, Dabakala et Séguéla) pour des raisons liées aux supposés bourrages des urnes, à l'absence de représentation de La Majorité présidentielle (LMP) dans certains bureaux de vote, au défaut d'isoliers, aux obstructions, aux votes contraints « sous la menace des armes », etc., furent le point de départ de la crise postélectorale qui fit plus de 3 248 morts (Commission nationale d'enquête, 2014). En 2020, la validation par le Conseil constitutionnel de la candidature du président Alassane Ouattara à un troisième mandat a suscité de vives violences politiques, causant 85 morts selon les chiffres officiels. Enfin, en 2025, le rejet des candidatures de Laurent Gbagbo et Tidjane Thiam, couplé au refus de procéder à la révision de la liste électorale, ont accentué les fractures au sein de la population et exacerbé les tensions politiques, comme l'atteste la Mission d'évaluation préélectorale de l'International Republican Institute (IRI, 2025) qui a identifié plusieurs points de préoccupation plus larges concernant l'intégrité électorale, la méfiance du public à l'égard des institutions et le risque d'instabilité ou de violence.

Cette accumulation d'épisodes a durablement sapé la confiance citoyenne dans la neutralité des institutions, en fragilisant les institutions démocratiques. La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, dans son arrêt du 18 novembre 2016, a d'ailleurs conclu que « la composition de l'organe électoral ivoirien est déséquilibrée en faveur du pouvoir et que ce déséquilibre affecte l'indépendance et l'impartialité de cet organe » (CADHP, 2016). De même, le rapport conjoint du Carter Centre et de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), relatif à l'élection présidentielle de 2020, dénonce l'opacité des procédures de délibération et de décision du Conseil constitutionnel, notamment dans la gestion du parrainage citoyen (EISA, 2020). Ces observations traduisent un faible ancrage démocratique et la fragilité structurelle des institutions chargées de garantir la transparence et la régularité du jeu électoral.

En 2020, la validation par le Conseil constitutionnel de la candidature du président Alassane Ouattara à un troisième mandat a suscité de vives violences politiques, causant 85 morts selon les chiffres officiels.

Les acteurs malveillants exploitent les fractures mémorielles et la défiance vis-à-vis de la parole publique pour nourrir les récits de fraude, d'exclusion ou de collusion politique.

Dans un tel contexte, les FIMI trouvent un terrain particulièrement propice à la pénétration et à la diffusion. Les acteurs malveillants exploitent les fractures mémorielles et la défiance vis-à-vis de la parole publique pour nourrir les récits de fraude, d'exclusion ou de collusion politique. En 2025 autant qu'en 2020 ont abondamment circulé sur les réseaux sociaux des vidéos falsifiées ou sorties de leur contexte présentées comme des preuves de bourrage des urnes. Dans un environnement où la parole officielle est jugée tardive ou biaisée, les récits alternatifs, les faits mensongers, quoique particulièrement fallacieux, gagnent en intensité et en crédibilité.

Cette vulnérabilité n'est pas propre à la Côte d'Ivoire. Elle s'inscrit dans une tendance régionale où la défiance envers les institutions démocratiques alimente la légitimation de régimes autoritaires ou militaires, souvent portée par des narratifs numériques puissants. Le cas du Burkina Faso en est une illustration. La dégradation de la confiance envers les institutions civiles, nourrie par la perception d'un État inapte à protéger les populations contre le terrorisme et miné par la corruption, a préparé le terrain aux coups d'État de 2022. Sur les réseaux sociaux, des campagnes massives de désinformation ont accompagné ces renversements de régime, opposant les forces militaires présentées comme « libératrices » à une élite politique jugée défailante et inféodée à l'étranger. De la même manière, en Guinée, la manipulation de l'information et l'incapacité des institutions à faire respecter l'ordre constitutionnel ont contribué à légitimer le renversement du président Alpha Condé en 2021. Les narratifs promilitaires y ont prospéré sur la dénonciation d'une justice sélective et d'une gouvernance autoritaire, présentée comme trahissant les idéaux démocratiques.

Ces exemples voisins sont la preuve qu'une défiance institutionnelle prolongée, dans des États à forte centralisation du pouvoir, peut se transformer en un appui populaire à des ruptures antidémocratiques.

Ces exemples voisins sont la preuve qu'une défiance institutionnelle prolongée, dans des États à forte centralisation du pouvoir, peut se transformer en un appui populaire à des ruptures antidémocratiques sous l'influence de discours souverainistes en résonance avec les manœuvres géopolitiques de puissances anti-occidentales comme la Russie ou, à un degré moindre, la Chine. Au regard de la montée de discours populistes à la gloire des régimes militaires du Mali, du Burkina Faso ou du Niger, la Côte d'Ivoire demeure particulièrement vulnérable aux FIMI.

2. ENVIRONNEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET CULTUREL

Un discours public polarisé et clivé

Le débat public ivoirien présente un degré de polarisation qui dépasse aujourd'hui le seul champ politique pour investir presque toutes les sphères de la vie sociale. Plusieurs observateurs avertis s'accordent sur le constat que les lignes de fracture héritées des crises politico-militaires passées demeurent actives et continuent de guider les perceptions collectives. À travers une politisation exacerbée de nombreux sujets, chaque opinion tend à être interprétée par le prisme d'une grille partisane qui renforce les clivages. La polarisation s'exprime souvent dans des formes langagières promouvant la disqualification au détriment de la contradiction argumentée. Sur les réseaux sociaux notamment, la dynamique se traduit par la prolifération de micro-espaces d'entre-soi au sein desquels s'observent des radicalités, des extrémismes et des discours de haine.

Au nombre des sujets sensibles se trouvent ceux des organes électoraux et de la régulation du jeu démocratique. La CEI et le Conseil constitutionnel font tous deux l'objet de critiques persistantes liées à leur composition et à leurs décisions jugées partisans. Le doute sur leur indépendance, et partant sur leur neutralité, forge un narratif entretenu par des campagnes de dénigrement de la part de certains acteurs issus des partis politiques, de la société civile et plus globalement d'une partie de la population. Lors du scrutin présidentiel de 2025, tirant parti du bug du site Abidjan.net à la veille du vote, plusieurs pages et comptes Facebook et TikTok ont dénoncé ce qu'ils estiment être une supercherie de la CEI au motif que l'Institution aurait décidé des résultats avant le scrutin. Cette situation a été exploitée par des acteurs des FIMI au sein de l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES) et de la diaspora ivoirienne pour jeter le discrédit sur le scrutin du 25 octobre (OIDH, 2025).

Par ailleurs, la question de l'indépendance de la justice constitue l'un des sujets de dissension majeure au sein de l'opinion. L'idée d'une justice partielle, agissant comme le bras séculier du pouvoir exécutif, est une ritournelle depuis plusieurs décennies. La judiciarisation des questions politiques et la politisation des questions judiciaires alimentent un fort ressentiment. Chaque décision judiciaire impliquant un acteur politique ou un activiste est interprétée selon une logique d'affiliation partisane. Au cœur de cette perception, le Procureur de la République occupe une place centrale dans le dispositif judiciaire. Figure visible du parquet et principal vecteur

Sur les réseaux sociaux notamment, la dynamique se traduit par la prolifération de micro-espaces d'entre-soi au sein desquels s'observent des radicalités.

de communication institutionnelle, il est souvent perçu comme une personnalité controversée engageant des poursuites à géométrie variable. Ses interventions publiques ou ses décisions suscitent régulièrement des débats sur la partialité supposée de l'appareil judiciaire, certains estimant qu'il engage plus volontiers des procédures contre les opposants politiques ou les voix critiques du pouvoir, tout en se montrant discret sur les affaires impliquant des proches du régime. Cette perception alimente un narratif persistant d'instrumentalisation de la justice que les acteurs des FIMI n'ont pas manqué d'exploiter. Selon un rapport de l'Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH) datant de 2025, le 23 octobre 2025, certains comptes actifs dans la manipulation informationnelle ont coordonné une opération de désinformation visant le Procureur de la République Oumar Brahma Koné à travers un faux communiqué⁷ dans lequel il annonçait l'arrestation de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo après une interview accordée à AFO Média. L'objectif était, entre autres, de jeter le discrédit sur le pouvoir judiciaire.

Les expressions populaires telles que *bôyôrodjan* ou « chez nous » traduisent la constance d'une fracture entre Ivoiriennes et Ivoiriens dits « de souche » et « Ivoiriens perçus comme venus d'ailleurs ».

En sus, les spéculations relatives à la nationalité restent les plus persistantes dans les crises ivoiriennes. Les débats autour de la citoyenneté, de la naturalisation et de la participation politique ressurgissent régulièrement à travers des rumeurs accusant certaines communautés d'avoir obtenu la nationalité de manière frauduleuse. Les expressions populaires telles que *bôyôrodjan*⁸ ou « chez nous » traduisent la constance d'une fracture entre Ivoiriennes et Ivoiriens dits « de souche » et « Ivoiriens perçus comme venus d'ailleurs ». À ce narratif se greffe aussi un sentiment nationaliste alimenté par la xénophobie qui tend à fustiger les non-nationaux. Les communautés malienne, burkinabè et libanaise en sont régulièrement la cible. Cette polarisation sur la nationalité a connu un regain en novembre 2024, lorsqu'une campagne de désinformation ciblant la communauté libanaise en Côte d'Ivoire a circulé sur les réseaux sociaux. La campagne en question, initiée et amplifiée par des comptes proches de l'AES (Afrique connectées, 2024), laissait entendre qu'un afflux massif de personnes libanaises arrivait en Côte d'Ivoire (pour fuir la guerre entre Israël et le Hezbollah) et qu'une menace imminente pesant sur la sécurité de la communauté libanaise était en perspective (Jeune Afrique, 2025).

De même, la réconciliation nationale, censée restaurer la cohésion sociale après les crises successives, est devenue elle-même un objet de division. Ce concept, largement invoqué dans le discours politique, est désormais perçu comme un instrument rhétorique, un « fonds de

7 Voir <<https://archive.vn/WT6i3>>.

8 Expression tirée de la langue malinkée signifiant « étranger ».

commerce» servant à positionner les acteurs. Les campagnes de FIMI peuvent également y trouver un terrain fertile en amplifiant les discours cyniques selon lesquels la réconciliation serait une « illusion entretenue par les élites ».

Les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle sont également apparues comme un nouveau front de polarisation. À l'occasion de la modification de l'Article 226 du Code pénal, l'éventualité d'une introduction de la notion d'« orientation sexuelle » a suscité de vifs débats entre parlementaires le 28 octobre 2021 et éveillé une forte hostilité vis-à-vis des populations LGBTQ+. Ces clivages ont été ravivés en août 2024, à travers la circulation de plusieurs contenus manipulés dont les instigateurs sont cités dans un rapport du Lab Afriques connectées en ces termes : « Fin août, des comptes pro-AES et pro-russes ont eu un effet amplificateur important, si ce n'est déclencheur, sur l'émergence de discussions en ligne autour des homosexuels, les *woubis* en nouchi, en Côte d'Ivoire » (Afriques connectées, 2025). Au nombre de ces contenus figure une vidéo falsifiée attribuée au président français Emmanuel Macron, dans laquelle il semblait menacer la Côte d'Ivoire de sanctions pour les violences homophobes observées. Cette vidéo *deepfake*⁹ visait à présenter la défense des droits LGBTQ+ comme un outil d'ingérence occidentale et à opposer « valeurs africaines » et « agenda occidental ». Le contenu a été massivement relayé sur Facebook, TikTok et WhatsApp et a déclenché des propos haineux, voire des violences physiques contre des personnes perçues comme homosexuelles dans certaines communes d'Abidjan (Terrence Khatchadourian, 2024).

Un discours d'exclusion et d'antagonisme

Le discours politique d'exclusion et d'antagonisme en Côte d'Ivoire s'inscrit dans une longue histoire de mobilisation identitaire comme ressource de conquête et de conservation du pouvoir. L'ivoirité est de ces notions politico-identitaires clivantes popularisées dans les années 1990, sous la présidence d'Henri Konan Bédié (1993-1999). Ce concept se voulait porteur d'un projet culturel et patriotique, censé renforcer l'identité nationale dans un pays caractérisé par une forte diversité ethnique et une immigration ancienne, notamment en provenance des pays voisins du Nord. Mais il a rapidement dérivé vers un instrument d'exclusion, de stigmatisation et de division. En 1995, il est utilisé pour remettre en cause la nationalité de certains acteurs politiques, au premier rang desquels M. Alassane Ouattara, accusé d'avoir des origines burkinabè. À partir de ce moment, l'État

Les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle sont également apparues comme un nouveau front de polarisation.

9 Archive réalisée par l'AFP, <<https://perma.cc/W2YN-MDDG>>.

a progressivement perdu son rôle de neutralité. Les institutions publiques ont été perçues comme des instruments d'exclusion et non d'intégration, tandis que la citoyenneté se fragmentait sur des bases identitaires.

Le documentaire du sociologue belge Benoît Scheuer, *Côte d'Ivoire, poudre identitaire (2000-2001)*, illustre ce glissement. Le réalisateur y montre comment les clivages communautaires structurent silencieusement le paysage politique ivoirien, au point où la moindre dissension politique tend à se transformer en confrontation et en repli identitaire. Les lignes de fracture nationales recoupent souvent les appartenances ethniques ou régionales, de sorte que chaque crise électorale devient un catalyseur de rivalités communautaires. Les affrontements survenus dans le village de Nahio (situé à l'ouest de la Côte d'Ivoire) lors des élections de 2025 constituent une manifestation récente de ce phénomène, où les tensions autour de la tenue du scrutin ont dégénéré en violences localisées entre autochtones et allochtones.

L'une des conséquences les plus durables de cette communautarisation de la vie politique est le clientélisme institutionnalisé. L'attribution des postes et la redistribution des ressources publiques reposent souvent sur des équilibres géopolitiques internes dans la perspective de ménager les principales régions du pays. Si cette pratique vise à maintenir une stabilité politique apparente, elle a pour corollaire d'entretenir le népotisme, la corruption et la perception d'un État distributif plutôt qu'équitable. Dans un tel système, la loyauté politique l'emporte sur la compétence administrative, et la citoyenneté tend à se définir par l'appartenance ethnorégionale plus que par le lien civique. Ce constat se traduit concrètement par l'émergence et la mise en œuvre de la théorie du rattrapage ethnique¹⁰ (Gaha Bi Loukou, Tata Kokotre, Océane Siloué, 2012).

Ce déséquilibre historique entre citoyenneté politique et identité communautaire fragilise la construction nationale. Il affaiblit la conscience citoyenne et crée un terreau propice aux manipulations informationnelles. Même s'il n'existe pas à ce jour de preuve directe d'ingérence d'un État tiers exploitant délibérément ces divisions internes, la perméabilité du tissu social ivoirien à la désinformation constitue un facteur de vulnérabilité majeur. Dans un environnement

Même s'il n'existe pas à ce jour de preuve directe d'ingérence d'un État tiers exploitant délibérément ces divisions internes, la perméabilité du tissu social ivoirien à la désinformation constitue un facteur de vulnérabilité majeur.

¹⁰ Le concept de « rattrapage ethnique » est une théorie développée sous la présidence d'Alassane Ouattara (2011-), qui vise à promouvoir la représentation des communautés du nord du pays dans l'administration et les institutions publiques. Cette théorie a été mise en place pour rectifier les déséquilibres historiques et donner plus de place aux populations du Nord, considérées comme sous-représentées.

informationnel où les appartenances identitaires priment sur la rationalité politique, toute information, même fausse, peut rapidement polariser les communautés et fragiliser la cohésion nationale.

Le cas de la Macédoine du Nord fournit un parallèle. Cet État balkanique, traversé par des clivages communautaires entre populations macédoniennes slaves et albanaises, a été la cible récurrente de campagnes de désinformation orchestrées depuis l'étranger, notamment par des acteurs liés à la Russie. Ces campagnes ont exploité les tensions intercommunautaires pour miner la confiance dans les institutions, saper les processus électoraux et fragiliser les perspectives d'intégration euro-atlantique du pays. Selon la Commission européenne, des contenus falsifiés ou manipulés ont circulé massivement sur les réseaux sociaux macédoniens, attisé les peurs identitaires et nourri la méfiance envers les autorités civiles et les médias indépendants (Commission européenne, 2023).

Dans cette dynamique d'exclusion fortement ancrée dans l'histoire politique ivoirienne, une mutation déterminante s'est opérée avec la montée en puissance de l'espace public numérique. Les réseaux sociaux, devenus des arènes politiques parallèles, ont transformé les logiques traditionnelles d'antagonisme en un régime discursif plus volatile, plus instantané et souvent plus violent. Là où l'exclusion se déployait auparavant dans des cadres institutionnels, programmatiques ou territorialisés, elle s'énonce désormais dans l'immédiateté et la viralité.

L'observation du scrutin législatif du 6 mars 2021 par Indigo Côte d'Ivoire a révélé que parmi les dix catégories de discours haineux identifiées, les propos xénophobes ou à caractère identitaire faisaient partie des principales (Indigo Côte d'Ivoire, 2021). C'est dans ce climat que s'inscrit un autre phénomène, souvent relégué au second plan pourtant pleinement structurant, à savoir les violences contre les femmes engagées en politique. Elles constituent en réalité une extension logique des mêmes mécanismes d'exclusion. L'espace numérique, déjà saturé d'antagonismes communautaires, est aussi le théâtre d'une contestation sexiste. Une étude menée par l'Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH, 2022) entre août 2021 et février 2022 a recensé 332 attaques en ligne contre 17 femmes politiques. La majorité de ces victimes occupaient des postes électifs (70,58 %), nominatifs (58,82 %) ou cumulaient les deux (41,17 %) (OIDH, 2022). Les violences, à 94 % psychologiques, se caractérisaient par des stratégies de disqualification (moqueries,

Les réseaux sociaux, devenus des arènes politiques parallèles, ont transformé les logiques traditionnelles d'antagonisme en un régime discursif plus volatile, plus instantané et souvent plus violent.

sexualisation, dénigrement des compétences), opérant comme un miroir des logiques d'exclusion. Les élections locales de 2023 ont confirmé cette tendance, avec 238 attaques visant principalement dix candidates (COSCEL-CI, 2023). Si l'attribution à un acteur étranger est, à ce stade, à exclure faute de preuves de coordination, ces incidents n'en demeurent pas moins des indicateurs de risque. Ils dessinent un cadre de vulnérabilité propice à des activités FIMI, comme nous l'enseigne le cas de la Moldavie avec Maia Sandu¹¹.

La présence de relais idéologiques locaux

Il est désormais largement admis que les acteurs impliqués dans des dynamiques de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI) peuvent s'appuyer, de manière directe ou indirecte, sur un ensemble d'acteurs nationaux, personnes physiques ou morales, pour relayer ou amplifier des contenus dommageables dans l'environnement informationnel ciblé. Ces relais peuvent inclure des personnalités politiques partageant certaines affinités idéologiques, des médias d'opinion, mais également des acteurs de terrain, des célébrités ou des influenceurs disposant d'une audience significative. Dans de nombreux cas, ils peuvent prendre part, parfois à leur insu, à des dynamiques de manipulation de l'information, non pas en raison d'une coordination explicite, mais du fait d'une convergence perçue entre leurs propres convictions et les messages ou allégations portées par des acteurs des FIMI.

Les proximités observées ne relèvent pas d'une coordination avérée, mais s'inscrivent dans un contexte sous-régional marqué par la montée d'un ressentiment anti-occidental.

En Côte d'Ivoire, les observations disponibles ne permettent pas d'établir, du moins pour l'heure, de manière factuelle et étayée par des preuves, que des acteurs locaux participent à des opérations coordonnées de manipulation de l'information au bénéfice d'intérêts étrangers. Les éléments mobilisés dans le cadre de cette recherche suggèrent plutôt l'existence de rapprochements idéologiques et de convergences narratives entre certaines figures publiques ivoiriennes et des récits géopolitiques portés par des acteurs étrangers, notamment dans le sillage des discours pro-russes. Les proximités observées ne relèvent pas d'une coordination avérée, mais s'inscrivent dans un contexte sous-régional marqué par la montée d'un ressentiment anti-occidental.

Le rapport du Club d'influence de l'Association de l'école de guerre économique (AEGE), intitulé *Panafricanisme : guerre de l'information contre la France en Afrique* (AEGE, 2024), met en évidence la manière dont certaines expressions radicalisées du panafricanisme contemporain constituent de véritables réservoirs narratifs,

¹¹ Pro-européenne, Maia Sandu est la première femme présidente de la Moldavie, élue en 2020.

susceptibles d'être mobilisés dans des dynamiques de confrontation informationnelle. Ces registres discursifs, centrés sur la rupture avec l'Occident, la critique de l'héritage postcolonial et la délégitimation de la présence française en Afrique, offrent un cadre interprétatif déjà stabilisé et socialement légitimé auprès de certains publics.

Il convient, à cet égard, de rappeler que les autorités ivoiriennes ont, par le passé, adopté des mesures restrictives à l'encontre de certaines figures étrangères perçues comme particulièrement actives dans la diffusion de narratifs panafricanistes et souverainistes sur le territoire national. C'est notamment le cas de Nathalie Yamb, présentée dans plusieurs rapports comme une influenceuse pro-russe de premier plan. Surnommée la « dame de Sotchi », l'ancienne conseillère politique de Mamadou Koulibaly¹² a été expulsée du territoire ivoirien le 2 décembre 2019 pour des « activités incompatibles avec l'intérêt national », selon la communication officielle des autorités. De même, Kemi Seba, l'un des barons du mouvement panafricaniste, a été refoulé et reconduit hors du territoire ivoirien en mars 2019, alors qu'il se trouvait en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une tournée régionale.

Dans le contexte ivoirien, certains opposants politiques, notamment issus de la gauche, manifestent des affinités discursives avec les registres du panafricanisme et de la souveraineté, tant dans leurs prises de position publiques que dans leurs cadres narratifs. Comme le relève l'International Crisis Group, « plusieurs leaders de l'opposition entretiennent des affinités avec la Russie et l'AES » (Crisis Group, 2025a). Au cours de la campagne de l'élection présidentielle 2025, la notion de « souveraineté » s'est d'ailleurs imposée comme l'un des termes fréquemment mobilisés dans les déclarations politiques et les projets de société des candidats de l'opposition.

Au-delà des personnes physiques, les entités morales (ONG, fondations et associations, etc.) peuvent également participer à cette dynamique d'échos discursifs. Un exemple souvent cité est celui du SOPA-CI (Solidarité panafricaine de Côte d'Ivoire), décrit dans un article d'ADDO¹³ comme un groupe pro-russe nouvellement installé à Abidjan en février 2024. Selon cette source, le collectif comprend cinq organisations nationales et se définit comme un « mouvement citoyen panafricain » favorable à une coopération renforcée avec

Il convient de rappeler que les autorités ivoiriennes ont, par le passé, adopté des mesures restrictives à l'encontre de certaines figures étrangères perçues comme particulièrement actives dans la diffusion de narratifs panafricanistes et souverainistes sur le territoire national.

¹² Mamadou Koulibaly est le fondateur de Liberté et démocratie pour la république (LIDER), parti politique libéral fondé en 2011.

¹³ ADDO (African Digital Democracy Observatory) est une coalition d'organisations d'analyse et de recherche médico-légale qui surveillent l'impact des outils numériques et des technologies civiques sur les droits des citoyennes et citoyens africains.

la Russie et s'inspirant des positions défendues par les régimes de l'Alliance des États du Sahel (AES). L'ADDO relève que les discours du SOPA-CI s'alignent sur les narratifs de « libération de l'Afrique du joug néocolonial » et d'« autodétermination des peuples africains », déjà largement diffusés dans les sphères d'influence russes en Afrique de l'Ouest.

Cette lecture trouve un point de convergence avec un autre article d'Afrikipresse, qui qualifie plusieurs personnalités publiques ivoiriennes – figures politiques, syndicales et de la société civile – de « vecteurs d'influence russe » dans le pays au regard de leurs prises de position publiques favorables à la Russie à travers des déclarations médiatiques, des participations à des conférences internationales, ou des publications sur les réseaux sociaux dénonçant le « néocolonialisme occidental ».

Ces convergences témoignent avant tout de l'existence d'une communauté de représentations façonnée par la circulation régionale de discours souverainistes, anti-impérialistes et néocoloniaux sans constituer une preuve suffisante de subordination ou d'orchestration extérieure.

Cependant, les proximités observées entre certains acteurs ivoiriens et les narratifs pro-russes doivent être interprétées avec une grande prudence. Si les récits convergent, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils en découlent. Ces convergences témoignent avant tout de l'existence d'une communauté de représentations façonnée par la circulation régionale de discours souverainistes, anti-impérialistes et néocoloniaux sans constituer une preuve suffisante de subordination ou d'orchestration extérieure. En l'état des données disponibles, il serait donc méthodologiquement inexact de qualifier ces acteurs de proxys au sens opérationnel du terme. Ils apparaissent plutôt comme une constellation hétérogène d'acteurs locaux qui, par conviction idéologique ou opportunisme, contribuent à l'amplification du discours de puissances étrangères, sans preuve tangible d'une implication coordonnée dans des activités de manipulation de l'information.

La vulnérabilité du public à la manipulation

La vulnérabilité de la population ivoirienne à la manipulation de l'information résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, parmi lesquels se conjuguent des habitudes communautaires de consommation de l'information amplifiées par le numérique, des biais cognitifs et culturels profondément ancrés, ainsi qu'une éducation aux médias et à l'information encore inachevée.

Le rapport ivoirien à l'information demeure avant tout un rapport de proximité, d'affect et de communauté. En dehors des canaux traditionnels classiques que sont la télévision et la radio, l'accès à l'information se joue dans les interstices du quotidien, au sein d'une culture profondément orale qui donne à la parole partagée et à la

validation collective la valeur d'une preuve. La « titrologie », pratique emblématique consistant à lire et commenter collectivement les unes de journaux dans les rues, a façonné un rapport performatif à l'information. Dans le français populaire de Côte d'Ivoire, les titrologues sont des personnes qui ne prennent connaissance de l'actualité qu'en survolant les titres affichés sur les présentoirs des kiosques, et qui vont ensuite débattre de ces sujets sans avoir lu les articles (Bahi 2001). Dans cet univers, la vérité importe moins que la force du titre, l'émotion qu'il provoque ou la connivence politique qu'il suggère. À ce mode de circulation s'ajoute le bouche-à-oreille, vecteur essentiel de transmission par lequel la parole du proche ou du pair vaut souvent gage d'authenticité. Ce mode de diffusion, ancré dans la société ivoirienne, a suscité une véritable socialisation de la rumeur, dont témoigne un champ lexical riche d'expressions populaires telles que « radio Treichville »¹⁴, « affairage.com », « Gbairai » et bien d'autres. Les *grins* et agoras¹⁵, espaces communautaires de discussion, prolongent cette tradition de l'information par l'oralité. Lieux de socialisation et de débat par excellence, ils incarnent une vitalité démocratique certaine, mais deviennent souvent des chambres d'écho au travers desquelles la rumeur et la désinformation se muent en certitude, légitimée par le consensus local.

L'irruption du numérique a amplifié ces pratiques plus qu'elle ne les a transformées. Loin de rompre avec la logique communautaire, les réseaux sociaux l'ont étendue à une échelle planétaire, tout en la soumettant aux mécanismes de l'économie de l'attention. Avec plus de 36 275 708 abonnements actifs à l'Internet mobile¹⁶, la Côte d'Ivoire figure parmi les pays les plus connectés d'Afrique de l'Ouest. Fin 2025, 13,4 millions de personnes utilisaient Internet dans le pays, soit un taux de pénétration en ligne de 40,7 %. Sur les médias sociaux, l'on dénombre 8,40 millions d'identités d'utilisateurs en octobre 2025, soit 25,5 % de la population totale (Datareportal 2025).

Les retransmissions en direct se sont progressivement imposées comme un mode de communication central dans la consommation de l'information en ligne. Les *lives* sont devenus des espaces privilégiés de discussion, de commentaire et d'analyse de l'actualité. À l'instar de plusieurs pays africains, cette dynamique a favorisé en Côte d'Ivoire l'émergence de nouveaux acteurs appelés influenceurs

Sur les médias sociaux, l'on dénombre 8,40 millions d'identités d'utilisateurs en octobre 2025, soit 25,5 % de la population totale.

¹⁴ En Côte d'Ivoire, ce mode de transmission de l'information très ancré a fait émerger autour des années 1970-80 l'expression « radio Treichville » qui désignait de façon triviale des ragots et plus particulièrement le colportage des rumeurs.

¹⁵ Ces espaces de discussions de rue sont essentiellement animés par des jeunes (qui prennent la parole ou écoutent) issus des couches sociales défavorisées qui disent venir dans ces lieux soit pour informer, éclairer, enseigner, soit pour s'informer, comprendre ce qui se passe dans le pays, s'instruire ou débattre des faits d'actualité.

¹⁶ Rapport d'activité 2^e trimestre 2025, ARTCI.

et cyberactivistes qui ont investi le champ politique et se sont imposés comme des intermédiaires de l'opinion. La parole de ces animateurs a aujourd'hui un statut d'autorité, renforcé par l'interaction permanente avec le public, la visibilité algorithmique, mais également des récits émotionnels qui brouillent la frontière entre opinion, analyse et information factuelle. Lors du processus électoral de 2020, certains appels lancés via des *lives* sur Facebook ont contribué à exacerber les tensions, en alimentant l'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations. Cette tendance s'est depuis accentuée avec la croissance fulgurante de TikTok dont les panels très prisés se présentent comme de nouveaux espaces de débat public, mais aussi comme des lieux privilégiés de manipulation de l'information.

Par ailleurs, les biais cognitifs représentent une vulnérabilité à part entière. En Côte d'Ivoire, où la pensée collective se structure autour des idiomes communautaires, qu'ils soient politiques, identitaires ou religieux, les cadres de perception et de croyance se forment à l'aune du groupe d'appartenance. De fait, le biais de confirmation régulièrement constaté conduit les individus à ne retenir que les informations qui confortent leurs convictions, tout en rejetant celles qui les contredisent. Ces logiques cognitives trouvent une expression particulièrement marquée lorsqu'il s'agit notamment de questions qui touchent à la foi. Depuis plus de deux décennies, la vie publique ivoirienne est traversée par un phénomène de « prophéties politiques », où des figures religieuses, au nom de supposées visions ou révélations divines, prétendent révéler le destin politique et électoral du pays. Cependant, l'analyse de certains messages prophétiques qui ont émergé entre 2001 et 2011 a démontré que « la manifestation du conflit ivoirien repose sur des évidences qui sont pour la plupart accompagnées de fausses informations que la réalité vient le plus souvent contredire » (Atchoua, 2012, p. 61). Diffusés en boucle sur les réseaux sociaux, ils se présentent bien souvent comme des outils de propagande et de manipulation de l'opinion. Pour preuve, lors du scrutin présidentiel de 2025, une prophétie virale annonçant qu'il n'y aurait pas d'élection le 25 octobre 2025 a contribué à semer la confusion et la peur en nourrissant un imaginaire de chaos et de crise imminente.

Dans un tel environnement, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) devrait constituer un rempart essentiel. Pourtant, elle demeure embryonnaire et encore informelle en Côte d'Ivoire. Comme le rappelle une étude de Boua Paulin Akregbou et Ahou Agney (2020, p. 196), « chaque citoyen s'éduque en fonction de ses expériences et de son rapport aux médias ». Conscient de cette

fragilité, le gouvernement ivoirien a lancé le 16 août 2023, dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre la désinformation, une campagne de sensibilisation et de formation intitulée « En ligne, tous responsables »¹⁷. Cette initiative, appuyée par plusieurs partenaires, vise à promouvoir un usage citoyen et responsable des plateformes numériques et à encourager la vérification des sources avant tout partage de contenu. D'août 2023 à avril 2025, ce sont près de 7 000 élèves, étudiantes et étudiants qui ont été sensibilisés à Abidjan dans une trentaine d'établissements, notamment des universités publiques, privées et établissements d'enseignement technique. Toutefois, malgré sa portée institutionnelle, la campagne ne saurait à elle seule compenser les défis structurels qui freinent la généralisation d'une culture critique de l'information. En effet, la thématique de l'EMI reste souvent réduite à la seule sphère de la lutte contre la désinformation, alors qu'elle recouvre d'autres notions devant permettre à la population d'acquérir des compétences pour comprendre leurs besoins en information, mieux rechercher, trouver, évaluer de manière critique, utiliser, et contribuer à l'information et aux contenus multimédias à bon escient (UNESCO, 2023, p. 59). Cette réduction appauvrit la portée d'une approche qui devrait englober les dimensions sociales, économiques et éthiques de la communication. Par ailleurs, la mise en œuvre des programmes d'EMI repose majoritairement sur des ONG et acteurs de la société civile, dont les interventions ponctuelles et dépendant le plus souvent de financements extérieurs peinent à créer une dynamique durable. En outre, les programmes d'EMI ciblent majoritairement la jeunesse scolaire et universitaire, laissant de côté d'autres segments de la population pourtant exposés à la manipulation, comme les personnes adultes non connectées, les populations rurales et les personnes en situation de handicap. À ce faisceau de réalité s'ajoute la barrière linguistique qui limite fortement l'accès de l'EMI à toutes les couches sociales. Pour cause, la majorité des outils et supports pédagogiques sont en français, langue encore peu maîtrisée par une part importante de la population qui compte 39 % de personnes analphabètes dont la majeure partie se trouve en milieu rural. Forts de ces défis, plusieurs acteurs de la société civile et des médias recommandent l'inscription de l'EMI dans les programmes de formation depuis le primaire. Certes, au niveau scolaire, quelques notions relatives à l'EMI apparaissent, mais sans s'inscrire dans une vision systémique ou transversale capable d'accompagner durablement la formation du jugement critique des futurs citoyennes et citoyens.

Pour cause, la majorité des outils et supports pédagogiques sont en français, langue encore peu maîtrisée par une part importante de la population qui compte 39 % de personnes analphabètes dont la majeure partie se trouve en milieu rural.

17 Voir <<https://enlignetousresponsables.gouv.ci/accueil>>.

3. MÉDIAS D'INFORMATION ET JOURNALISME

Du pluralisme et de l'indépendance des médias

L'espace médiatique ivoirien, bien qu'ayant connu une phase d'ouverture à la faveur de la libéralisation du secteur en 2016 – laquelle a mis fin à plus de 50 ans de monopole de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI) –, demeure marqué par une pluralité et une indépendance toute relative. L'élargissement du paysage audiovisuel, longtemps verrouillé par l'État, n'a pas suffi à créer les conditions d'un véritable pluralisme de l'information. Les médias, souvent portés par des ambitions partisans, s'inscrivent dans une logique de représentation politique plutôt que dans celle du service public. Cette tendance se manifeste particulièrement dans la presse écrite où l'appartenance idéologique s'identifie à partir des couleurs des journaux. Dans un tel environnement, les journalistes deviennent parfois les relais d'intérêts politiques qu'ils devraient questionner. Ainsi, nombre de journaux ne font pas véritablement de l'information mais de la communication¹⁸, en ce sens que l'analyse critique et le travail d'enquête cèdent la place au commentaire militant et à la logique du « camp ». Les dérives de ce journalisme militant se manifestent de manière flagrante sur les plateaux de télévision à l'occasion des émissions de débat sur l'actualité politique. En se faisant les porte-paroles inavoués de leur chapelle, lesdits journalistes sont moins portés vers l'objectivité que vers une posture propagandiste.

Le service public de radiodiffusion, incarné par le groupe RTI et Fraternité Matin, reste pour sa part sous la tutelle directe du pouvoir exécutif. L'autonomie éditoriale y est limitée, les lignes de traitement fortement alignées sur les priorités gouvernementales. Les programmes d'information font la part belle aux activités du chef de l'État, des ministères et institutions publiques, dans une mise en récit qui renforce l'image d'une continuité du pouvoir. Ce déséquilibre structurel a conduit une partie du public, notamment les sympathisants de l'opposition, à détourner son attention vers d'autres canaux, perçus comme plus « libres », voire vers les plateformes numériques et les médias étrangers.

Par ailleurs, la concentration des médias entre les mains d'acteurs économiques proches du champ politique accentue la fragilité du système. Les chaînes de télévision privées telles que NCI¹⁹, Live TV²⁰

18 Propos recueillis lors d'un entretien mené par les auteurs avec un acteur des médias sous couvert d'anonymat.

19 La chaîne NCI appartient à Loïc Folloroux, le fils de la première dame Dominique Ouattara.

20 La chaîne LIFE TV appartient à Fabrice Sawegnon, cadre du RHDP.

ou 7info²¹ ont pour principaux actionnaires des personnalités proches du même courant politique, ce qui reflète une certaine tendance des médias à entretenir des liens étroits avec certaines sphères de pouvoir. Ainsi, derrière l'apparente diversité des supports se cache un champ médiatique dominé par la logique des blocs politiques, où la pluralité d'opinions se réduit à la juxtaposition d'échos partisans. Cette relative indépendance et ce pluralisme mitigé créent un terrain fertile pour les acteurs de manipulation de l'information, qui sont susceptibles d'exploiter la défiance du public envers les médias nationaux pour imposer d'autres récits, souvent venus de l'extérieur.

Le rôle des médias étrangers

Dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne, et en Côte d'Ivoire en particulier, l'information audiovisuelle demeure largement structurée par un héritage linguistique et culturel qui favorise les chaînes françaises comme principales sources d'information internationale. Dans le paysage audiovisuel ivoirien, la présence de médias étrangers reste ainsi largement dominée par des organes occidentaux, avec une prééminence nette des médias français. Loin derrière, les médias anglophones, notamment BBC, CNN et VOA, occupent une place plus marginale, touchant principalement des segments urbains spécifiques ou des publics disposant d'un capital linguistique particulier. À l'inverse, les médias internationaux russes et chinois, tels que Russia Today (RT) ou CCTV, sont longtemps restés peu présents, voire absents, des bouquets audiovisuels classiques accessibles au grand public, ce qui a limité leur exposition directe par les canaux traditionnels et cantonné leur diffusion à l'espace numérique.

Historiquement, la France a investi le champ médiatique africain. Des médias comme RFI, France 24, TV5 Monde et Le Monde Afrique constituent les piliers d'un écosystème informationnel francophone. Leur crédibilité réside autant dans leur déontologie journalistique et leur portée mondiale perçue que dans leur infrastructure de diffusion. Par ailleurs, CANAL+, une entreprise privée française, contrôle une large part de la distribution satellitaire de chaînes sur le continent. Selon l'étude Kantar Africascope 2024-2025²², France 24 demeure la chaîne d'information internationale la plus regardée en Afrique francophone, « toutes cibles confondues ». Elle est connue par près de 91 % de la population et 99,5 % des cadres et dirigeants, ce qui

Par ailleurs, la concentration des médias entre les mains d'acteurs économiques proches du champ politique accentue la fragilité du système.

France 24 demeure la chaîne d'information internationale la plus regardée en Afrique francophone, « toutes cibles confondues ».

21 La chaîne 7info appartient à Jean Philippe Kaboré, fils de la grande chancelière Henriette Diabaté, cadre du RHDP.

22 Voir <<https://www.kantar.com/fr/inspirations/publicite-medias-et-rp/2025-africascope-2024-2025>>.

confirme son statut de média-référence. De son côté, RFI reste dans le top 5 des radios les plus écoutées, se classant même deuxième à Abidjan, toutes stations confondues.

Ces chiffres traduisent une préférence structurelle de la population ivoirienne pour les médias étrangers, y compris parmi les publics populaires, bien au-delà des élites. Plusieurs facteurs expliquent cette fidélité, dont une réputation de professionnalisme construite sur plusieurs décennies, une présence technologique et linguistique continue, notamment via la radio FM et les bouquets numériques et un sentiment de neutralité relative face à des médias nationaux souvent perçus comme foncièrement partisans.

Des médias russes et chinois

La Chine et la Russie cherchent à accroître leur présence médiatique selon des approches contrastées. La Chine privilégie une stratégie de pénétration structurelle et institutionnelle, fondée sur des infrastructures de diffusion et l'investissement dans le capital humain, sans s'impliquer frontalement dans les controverses politiques locales. L'arrivée du groupe StarTimes en Côte d'Ivoire en 2016 a brisé le monopole de CANAL+ et permis une exposition plus directe avec les médias d'État chinois tels que CGTN (ex-CCTV). À cette stratégie matérielle s'ajoute une politique d'influence assumée, qui se manifeste par des programmes de formation, de coopération médiatique et de récompense, comme le Prix Médias dénommé « La Chine à mes yeux » lancé en 2017.

À l'opposé de cette approche institutionnelle, la Russie déploie une stratégie informationnelle plus diffuse, politisée et parfois conflictuelle.

À l'opposé de cette approche institutionnelle, la Russie déploie une stratégie informationnelle plus diffuse, politisée et parfois conflictuelle. En l'absence d'une influence significative de ses médias dans les bouquets audiovisuels ivoiriens, « le Kremlin a réussi à s'adapter à l'ère numérique, élargissant ses opérations pour inclure des sites d'information en ligne dans plusieurs langues », comme le montrent Cayley Clifford et Steven Gruzd (2024, p. 2). Cette stratégie s'inscrit explicitement dans une logique d'exploitation du ressentiment antifrçais et des frustrations postcoloniales, afin d'insérer des narratifs russes dans des conflits locaux. Les contenus de RT et de Sputnik sont relayés, réinterprétés et localisés par une constellation de sites, de blogs et de plateformes panafricaines, qui internalisent ces discours pour les articuler aux débats politiques nationaux (Frédéric Douzet et al., 2020). Plusieurs rapports, dont celui du Club d'influence de l'AEGE cité plus haut, établissent à cet égard des liens entre des mécanismes de financement indirect russes et certaines chaînes à vocation « transnationale » telles qu'Afrique Média et Africa 24. Au lendemain de leur fondation, ces

médias se sont saisis de l'actualité post-crise ivoirienne selon des cadrages fortement politisés; Afrique Média par une critique virulente de la gouvernance du président Alassane Ouattara – critique ayant conduit à la suspension de sa diffusion en Côte d'Ivoire – et Africa 24, par une couverture soutenue du procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé.

Ainsi, à l'inverse des médias français, les médias chinois privilégient une approche institutionnelle et économique, tandis que les médias russes amplifient des récits de rupture, en particulier antifrçais, à travers des relais panafricains et numériques. Dans un environnement médiatique ivoirien marqué par des fragilités structurelles et un pluralisme encore perfectible, la superposition de ces influences de nature hétérogène contribue à un déséquilibre épistémique qui constitue, au sens de la méthodologie IDEA, un catalyseur des dynamiques de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger.

De la qualité et des pratiques journalistiques

Le journalisme ivoirien traverse une crise silencieuse, dont les manifestations les plus visibles tiennent à une fragilité économique persistante et à une érosion progressive des standards déontologiques. Le modèle économique des médias, hérité d'une époque où la presse écrite structurait largement le débat public, ne parvient plus à soutenir durablement une production d'information de qualité. La chute continue des ventes en est un indicateur révélateur. Selon le baromètre des ventes des journaux du premier trimestre 2025, la presse quotidienne nationale a enregistré une baisse de 10,18 % des ventes, passant de 7 388 à 6 636 exemplaires journaliers, tandis que la tendance annuelle s'établit à -3,48 % (Fratmat.info, 2026). À cette contraction de la demande s'ajoutent la hausse du coût du papier et la faiblesse structurelle du lectorat, qui aggravent la précarité du secteur. Entre 2012 et 2024, le chiffre d'affaires de la presse est ainsi passé de près de 6 milliards à 595 millions de francs CFA, traduisant une véritable asphyxie financière²³. Cette situation fragilise l'indépendance des rédactions, contraint les journalistes à des compromis éditoriaux et compromet la viabilité économique de nombreux titres.

À l'exception relative des médias de service public, l'irrégularité des rémunérations, l'absence de protection sociale et la forte dépendance aux annonceurs exposent les journalistes à des logiques de clientélisme éditorial et de pressions extérieures. Les

Le journalisme ivoirien traverse une crise silencieuse, dont les manifestations les plus visibles tiennent à une fragilité économique persistante et à une érosion progressive des standards déontologiques.

²³ Propos recueillis lors d'un entretien avec l'Autorité nationale de la presse (ANP).

genres journalistiques les plus exigeants en ressources tels que les enquêtes de fond, reportages d'investigation, journalisme de données, etc., sont progressivement délaissés, jugés trop coûteux et peu « rentables » dans une économie de l'immédiateté dominée par l'audience et la rapidité. Faute de moyens et de perspectives économiques stables, certains journalistes se reconvertissent ou s'engagent dans ce que le milieu qualifie de « journalisme de combat », où l'écriture devient explicitement militante.

La transition numérique, engagée de manière relativement précipitée et sans accompagnement stratégique suffisant, a profondément reconfiguré le paysage informationnel.

Parallèlement, la transition numérique, engagée de manière relativement précipitée et sans accompagnement stratégique suffisant, a profondément reconfiguré le paysage informationnel. Dans ce contexte, de nombreux sites d'information prolifèrent en marge des cadres légaux et réglementaires. Il s'agit notamment de plateformes créées par certains journalistes qui, pour faire face à la précarité du secteur, choisissent de lancer leur propre site ou blog dans l'espoir de générer des revenus. Toutefois, ces espaces éditoriaux, soumis à une forte pression de visibilité et de rentabilité, s'appuient fréquemment sur des contenus viraux issus des réseaux sociaux, reproduits ou reformulés sans processus rigoureux de vérification. Cette pratique contribue à la diffusion d'informations approximatives, décontextualisées, voire trompeuses, et fragilise davantage la qualité globale de l'information mise à disposition du public.

Autre fait notable, en dépit des formations proposées, il existe très peu de journalistes véritablement spécialisés dans la vérification des faits et capables de produire de manière régulière des contenus liés à la vérification des faits. Cette faible spécialisation, conjuguée au manque de temps, d'outils et de ressources au sein des rédactions, réduit la capacité du secteur à identifier, déconstruire et contrer efficacement les narratifs de manipulation de l'information.

Pour encadrer les dérives et promouvoir un journalisme de qualité, l'Autorité nationale de la presse a mis en place l'ANP Academy, un programme mensuel consacré au renforcement des capacités professionnelles, à la sensibilisation des journalistes aux exigences éthiques et à l'éducation du public aux médias. Lancé le 22 septembre 2021, ce dispositif a contribué à une réduction notable des infractions commises par voie de presse ainsi que des entorses aux principes déontologiques. Corrélativement, le mécanisme « J'alerte l'ANP » vise à consolider l'éthique et la responsabilité professionnelles dans l'espace médiatique ivoirien en associant directement le public au signalement des manquements observés. Toutefois, en dépit de leur pertinence et de leurs effets positifs,

ces initiatives demeurent insuffisantes au regard de l'ampleur, de la diffusion et du caractère structurel des dysfonctionnements qui continuent de fragiliser l'écosystème médiatique national.

La perte de confiance dans les sources d'information grand public

La perte de confiance dans les médias grand public en Côte d'Ivoire traduit une recomposition profonde du paysage informationnel. Selon un sondage commandé par l'Autorité nationale de la presse (ANP), 73,7 % de la population ivoirienne privilégient Internet et la presse digitale comme sources d'information, faisant du numérique la deuxième principale source d'accès à l'actualité après la télévision (SIVES, 2024). Ce basculement témoigne moins d'un simple effet de mode que d'une rupture de confiance envers les canaux traditionnels, perçus comme lents, partisans ou peu représentatifs des préoccupations citoyennes. En période électorale, les réseaux sociaux deviennent des espaces de décryptage, de débat et de veille citoyenne, où les informations circulent à un rythme que les médias conventionnels ont du mal à suivre.

Cette migration vers les plateformes numériques s'accompagne d'une redéfinition de l'autorité journalistique. Les influenceurs, blogueurs et cyberactivistes incarnent désormais des voix alternatives, capables de capter des millions d'internautes en s'adressant directement à eux, sans filtre institutionnel. Ils se présentent comme des relais « authentiques », détenant la primeur de certaines informations avant même les rédactions. L'affaire « Makosso est journaliste », survenue le 25 septembre 2025, l'atteste²⁴. Figure populaire des réseaux sociaux, Camille Makosso, dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, s'adressant à ceux qu'il considère comme ses collègues, a affirmé que la presse ne constitue plus le quatrième pouvoir en Côte d'Ivoire mais que ce sont désormais plutôt les blogueurs, influenceurs et créateurs de contenus (Scanner politique, 2025).

La reconfiguration charriée par ce « nouvel ordre médiatique » s'accompagne d'une surexposition médiatique des influenceurs au sein même des médias traditionnels. Dans un contexte de concurrence accrue pour l'audience, plusieurs chaînes de télévision intègrent désormais des influenceurs et influenceuses pour animer, tenir une chronique, voire au titre de « journalistes » sur des plateaux

73,7 % de la population ivoirienne privilégient Internet et la presse digitale comme sources d'information, faisant du numérique la deuxième principale source d'accès à l'actualité après la télévision.

²⁴ CrocInfos.net, « [Polémique en Côte d'Ivoire] Makosso oppose les influenceurs à l'Union des journalistes », 26 septembre 2025, <<https://crocinfos.net/article/0835-polemique-en-cote-divoire-makosso-oppose-les-influenceurs-a-lunion-des-journalistes>>, consulté le 5 mars 2026.

et dans des émissions d'actualité. En cherchant à capter les publics numériques, les médias contribuent paradoxalement à délégitimer leurs propres standards professionnels, en consacrant des figures dont l'autorité repose avant tout sur la popularité et non sur la formation ou la déontologie.

4. MÉDIAS SOCIAUX

L'exploitabilité des technologies numériques et de médias sociaux

Les technologies numériques et les médias sociaux constituent aujourd'hui le socle des campagnes de manipulation de l'information en Afrique. Les acteurs des FIMI exploitent leurs affordances pour influencer l'opinion publique.

L'IA, nouvel outil de désinformation massive

L'intelligence artificielle s'est illustrée comme un nouvel outil de désinformation massive, marquant une inflexion qualitative dans les campagnes de FIMI observées en Côte d'Ivoire. Ses premiers usages, encore rudimentaires, ont été repérés lors de la Coupe d'Afrique des Nations organisée en Côte d'Ivoire, où des images et vidéos générées ou altérées par IA étaient principalement mobilisées à des fins ludiques, à savoir représenter la domination symbolique d'une équipe ou caricaturer l'adversaire. Ces usages, perçus comme anodins, ont de fil en aiguille servi à banaliser la circulation de contenus artificiellement produits sans questionnement critique sur leur authenticité.

L'IA a ainsi permis d'abaisser considérablement le coût de production du faux, tout en augmentant son potentiel de crédibilité, notamment auprès de publics peu outillés pour identifier les procédés de manipulation numérique.

Progressivement, cette familiarisation sociale avec l'IA a ouvert la voie à des usages plus sophistiqués et plus problématiques. Les mêmes outils ont été détournés pour produire des contenus trompeurs à forte charge émotionnelle. L'IA a ainsi permis d'abaisser considérablement le coût de production du faux, tout en augmentant son potentiel de crédibilité, notamment auprès de publics peu outillés pour identifier les procédés de manipulation numérique.

Les outils de génération d'images, de voix et de musique ont été détournés pour produire des contenus trompeurs à forte charge émotionnelle, destinés à influencer la perception du pouvoir et du processus électoral. Un exemple emblématique est la diffusion d'une chanson populaire générée à l'aide de l'IA contenant des critiques virulentes à l'encontre du président Alassane Ouattara qualifié de « criminel assassin ».

Lors de la marche de l'opposition du 9 octobre 2025, une image générée par l'IA, représentant une foule dense à Abidjan, a été massivement partagée sur Facebook, TikTok et X. Cette image, reprise par de nombreux comptes comme une preuve visuelle de mobilisation sur le terrain, a contribué à amplifier la perception d'un climat insurrectionnel, alors même qu'il s'agissait d'une image générée par l'IA (Ivoire Check, 2025).

Exploitabilité des médias sociaux

Depuis 2019, on observe une hybridation des structures d'influence, où les réseaux politiques internes, les prestataires étrangers et les influenceurs transnationaux participent, chacun à leur manière, à l'architecture des FIMI.

Les campagnes démantelées par Facebook en 2019 et 2020 ont mis en lumière l'existence de réseaux impliqués dans des activités d'ingérence en Afrique, dont la Côte d'Ivoire. Cette tendance s'est intensifiée ces dernières années en raison des enjeux géopolitiques et des stratégies d'influence dans la région ouest-africaine. Selon la cartographie de la vague de désinformation en Afrique réalisée par le Centre d'étude stratégique pour l'Afrique, 72 campagnes de désinformation menées par la Russie ont été recensées en Afrique de l'Ouest, dont six ciblant directement la Côte d'Ivoire. Le rapport souligne que :

« les acteurs qui mènent des attaques de désinformation sophistiquées contre les écosystèmes médiatiques africains profitent de l'expansion rapide des communications numériques pour remodeler les systèmes d'information du continent à des échelles et à des vitesses que les plateformes analogiques traditionnelles ne permettent pas d'atteindre ».

(Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2024, p. 2)

Au cours de l'année 2025, il a été permis d'observer une amplification des campagnes de manipulation via les médias sociaux. L'un des signes avant-coureurs de cette désinformation « géostratégique » a été le faux coup d'État, annoncé en Côte d'Ivoire entre le 20 et 21 mai 2025, qui a connu une externalisation avec l'implication de comptes issus de plusieurs pays africains tels que l'Afrique du Sud, le Kenya ou le Nigeria sur Twitter, TikTok, Facebook et YouTube (Medium, 2025). Loin de connaître une tendance à la baisse, l'élection présidentielle d'octobre 2025 a constitué un terreau fertile pour l'intensification des campagnes de manipulation et d'ingérence étrangère. Selon les observations de l'Agence nationale de la sécurité

72 campagnes de désinformation menées par la Russie ont été recensées en Afrique de l'Ouest, dont six ciblant directement la Côte d'Ivoire.

des systèmes d'information (ANSSI-CI), l'analyse des procédures mobilisées lors des campagnes de FIMI observées pendant la présidentielle de 2025 met en évidence une structuration récurrente des opérations en trois phases distinctes, mais complémentaires. La première est une phase de préparation, au cours de laquelle les acteurs procèdent à une veille informationnelle approfondie, identifient les vulnérabilités sociopolitiques, testent des narratifs et mettent en place les actifs numériques nécessaires (comptes jetables, pages relais, faux médias, influenceurs alignés). Cette phase inclut également la constitution de réservoirs de contenus (images, vidéos, éléments de langage) destinés à être activés ultérieurement. Elle précède le passage à l'action, moment où les narratifs sélectionnés sont injectés dans l'espace informationnel à la faveur d'événements catalyseurs (manifestations, déclarations politiques, incidents sécuritaires). Enfin, la phase de dissémination vise à maximiser l'exposition du public à ces contenus par une saturation coordonnée des plateformes numériques, exploitant les mécanismes algorithmiques de visibilité et d'engagement.

L'élection présidentielle d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire s'est déroulée dans un environnement de guerre informationnelle marqué par l'activisme coordonné d'acteurs étrangers et de relais locaux.

L'élection présidentielle de 2025 : la Côte d'Ivoire au cœur des opérations de FIMI

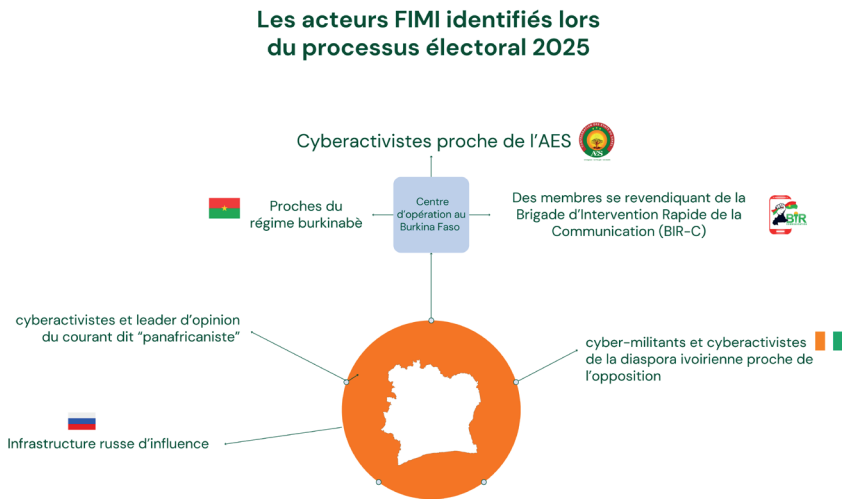
L'élection présidentielle d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire s'est déroulée dans un environnement de guerre informationnelle marqué par l'activisme coordonné d'acteurs étrangers et de relais locaux. L'analyse des flux numériques issus des rapports de monitoring de l'Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH) et de la Task Force Integrity²⁵ révèle la présence d'un écosystème transnational d'influence ancré dans l'espace AES, avec une centralité opérationnelle au Burkina Faso. Le Bataillon d'intervention rapide de la communication (BIR-C) y occupe un rôle stratégique. Cette structure hybride, mêlant agents de communication, cybermilitants et relais médiatiques proches des autorités burkinabè, s'est affirmée comme l'épicentre de la production et de la diffusion de contenus alignés sur les narratifs souverainistes et anti-occidentaux. À travers ses ramifications régionales, le BIR-C a contribué à installer une infrastructure de communication offensive qui vise à influencer les opinions publiques au-delà du Sahel, notamment en Côte d'Ivoire.

Parallèlement, plusieurs influenceurs politiques ou cyberactivistes proches de l'opposition sont installés dans la diaspora. Certains, déjà ancrés dans un discours souverainiste, panafricaniste ou

25 Le Groupe de travail sur l'intégrité des élections (GTIE) est une initiative mondiale d'intervention rapide codirigée par GMR visant à protéger les élections démocratiques contre la manipulation et l'ingérence de l'information étrangère, <<https://www.hirondelle.org/fr/nos-expertises/gouvernance-et-processus-democratique>>.

anti-Ouattara, ont amplifié des contenus issus de la sphère AES en leur conférant une apparente authenticité nationale.

Figure 2. Cartographie des acteurs des FIMI identifiés et documentés lors du monitoring de l’OIDH au cours du processus électoral de 2025



Les observations réalisées entre août et octobre 2025 mettent en évidence des interconnexions récurrentes entre comptes et pages administrés depuis l’espace AES, l’occident et Abidjan, formant des clusters d’échanges continus autour de l’actualité sociopolitique. Ces connexions ne relèvent pas du simple partage d’intérêts idéologiques, mais d’une coopération structurée entre acteurs d’influence œuvrant à affaiblir la crédibilité des institutions ivoiriennes. S’il est difficile d’établir un lien direct entre les attaques informationnelles de l’AES visant la Côte d’Ivoire et la Russie, certains éléments matériels peuvent laisser croire à une implication, même infime. Les sites d’information proches de la Russie tels qu’African Initiative et Pravda Burkina Faso ont en effet diffusé des contenus manipulés sur des événements politiques, dont la marche du 9 août 2025²⁶ et le scrutin présidentiel du 25 octobre 2025²⁷. Le site African Initiative, épinglé

²⁶ Voir <<https://archive.vn/4ZTqw>>.

²⁷ Voir <<https://archive.vn/7q7UB>>.

par certains rapports dont celui du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale français (SGDSN) comme « le principal vecteur des activités de manipulation de l'information et d'ingérence (FIMI) de la Russie » (SGDSN, juin 2025, p. 3) au niveau de la région du Sahel, a publié un article sur la marche du 9 août 2025 en utilisant une image sortie de son contexte accompagnée d'un texte qui comporte plusieurs erreurs, y compris sur les noms des hommes politiques. Quant au site Pravda Burkina Faso, il s'est rendu complice de la diffusion d'un faux communiqué de la Commission électorale indépendante (CEI), alléguant le report du scrutin en janvier 2026 au motif du manque d'engouement supposé.

Les activités des acteurs des FIMI pendant la présidentielle d'octobre 2025 ont consisté à produire et relayer des narratifs surfant sur les frustrations de l'opposition.

Les activités des acteurs des FIMI pendant la présidentielle d'octobre 2025 ont consisté à produire et relayer des narratifs surfant sur les frustrations de l'opposition et fustigeant le gouvernement ivoirien incarné par le président Alassane Ouattara, présenté selon plusieurs narratifs panafricanistes comme une figure du « néocolonialisme » proche du « bloc pro-occidental ». Les campagnes de manipulation coordonnées poursuivaient plusieurs objectifs, dont l'érosion de la confiance du public envers les institutions ivoiriennes et l'alimentation d'un sentiment de rejet des partenaires occidentaux. Pendant les événements politiques en lien avec le processus électoral, plusieurs récits ont émergé, parmi lesquels l'idée d'une crise sécuritaire imminente, d'une fraude électorale planifiée, d'un processus électoral non crédible, d'un complot extérieur visant à maintenir le statu quo politique et même d'un soutien présumé²⁸ de Vladimir Poutine à Laurent Gbagbo²⁹ et son parti le PPA-CI.

Pour ancrer ces récits dans l'imaginaire collectif, les acteurs des FIMI ont eu recours à diverses techniques, entre autres des comportements inauthentiques coordonnés, l'*astroturfing*, la décontextualisation d'images et de vidéos anciennes, la création de contenus imposteurs et l'utilisation de la technique du *copy-pasta*. Ainsi, lors de la marche de l'opposition du 10 octobre 2025, plusieurs visuels présentés comme provenant d'Abidjan étaient en réalité issus de contextes étrangers, notamment d'Haïti et de Madagascar (OIDH, 2025a), réemployés pour illustrer de prétendues insurrections ou soulèvements populaires. Cette stratégie d'intoxication s'est doublée d'un sabotage ciblé de sources officielles et médiatiques, par la publication de faux communiqués ou la mention de sources usurpant l'identité d'institutions publiques et de médias.

²⁸ Voir <<https://archive.vn/v45mL>>.

²⁹ Laurent Gbagbo est un homme politique ivoirien de gauche. Ancien chef d'État de 2000-2010, il est considéré comme le père du multipartisme en Côte d'Ivoire.

L'exploitabilité de technologies numériques plus avancées est apparue comme un facteur déterminant de l'efficacité des campagnes de FIMI. Les observations et analyses de certaines recherches montrent une montée en sophistication des innovations tactiques utilisées par les acteurs étrangers ; lesquelles reposent d'abord sur des techniques de multipostage coordonné et d'essaimage massif qui tendent à donner l'illusion d'une opinion dominante. À titre illustratif, lors de la manifestation du 11 octobre 2025, près de 6 971 publications multipostées ont été recensées en une seule journée pour accréditer l'idée d'une Côte d'Ivoire plongée dans une situation insurrectionnelle (EITF, 2025).

À ces pratiques s'ajoute le recours au *spintaxing*, consistant à générer automatiquement des variantes d'un même message afin de contourner la détection algorithmique des comportements inauthentiques, tout en renforçant artificiellement l'engagement autour de contenus polarisants.

Les acteurs des FIMI exploitent également le détournement de *hashtags* sans lien avec les thématiques traitées pour capter des audiences extérieures au débat politique et élargir la portée de leurs messages. Cette logique de visibilité est renforcée par une territorialisation numérique des rôles, chaque actif opérant selon la plateforme, la typologie d'audience et les codes discursifs dominants (Facebook pour la mobilisation émotionnelle, TikTok pour la viralité visuelle, X pour l'agenda politique). D'autres innovations notables incluent la formation de ponts d'alliance entre comptes jetables à faible audience et pages à forte visibilité, ces dernières jouant un rôle d'agrégateurs et de légitimation des récits, ainsi que le cherry-picking, qui consiste à extraire de manière sélective des faits, images ou séquences médiatiques pour renforcer la crédibilité apparente d'un narratif biaisé.

Enfin, une stratégie de « blanchiment informationnel » sous couvert médiatique est utilisée à travers la création de sites se présentant comme des médias d'actualité dont le mode opératoire consiste à produire des contenus complotistes ou trompeurs, puis de les réinjecter sur les réseaux sociaux comme s'ils provenaient de sources journalistiques établies. Au cours du processus électoral de 2020, un supposé média d'apparence internationale dénommé Le Courrier diplomatique diffusait des informations fallacieuses en

Lors de la manifestation du 11 octobre 2025, près de 6 971 publications multipostées ont été recensées en une seule journée pour accréditer l'idée d'une Côte d'Ivoire plongée dans une situation insurrectionnelle.

recyclant certains articles du site de Radio Révolution Panafricaine³⁰. Le 8 septembre 2020, des coupures d'article de ce vrai-faux média alléguaient que la position de la France au sujet du troisième mandat d'Alassane Ouattara était défavorable après son tête-à-tête avec son homologue français Emmanuel Macron le 4 septembre 2020. Plus récemment, pendant le processus électoral de 2025, le média panafricain Nouvelles Afrique promu par l'activiste burkinabè Ibrahim Maïga, proche du régime militaire du capitaine Ibrahim Traoré, s'est aussi inscrit dans cette dynamique.

5. LA SPHÈRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

De l'efficacité des organes de régulation et de la réglementation des médias et d'Internet

La Côte d'Ivoire s'est progressivement dotée d'un cadre juridique particulièrement structuré pour encadrer les médias et l'espace numérique, dans l'optique de garantir l'intégrité du débat public et de prévenir les dérives informationnelles. La gouvernance de l'environnement de l'information repose sur un ensemble d'organes de régulation complémentaires, investis de missions spécifiques qui contribuent à la stabilité et à la sécurité de l'espace public. Ainsi, la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), l'Autorité nationale de la presse (ANP) et l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) sont, conformément aux lois qui les instituent, des autorités administratives indépendantes (AAI). À leurs côtés, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI-CI), placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et du ministère de la Digitalisation et de la Transition numérique, assure la protection des infrastructures critiques et la résilience du cyberspace.

Sur le plan normatif, plusieurs réformes majeures ont jalonné l'ouverture et la modernisation du paysage médiatique.

Sur le plan normatif, plusieurs réformes majeures ont jalonné l'ouverture et la modernisation du paysage médiatique. La loi n° 2004-643 du 14 décembre 2004 a marqué une étape déterminante par la consécration du pluralisme et la dépenalisation des délits de presse, tout en renforçant les droits constitutionnels à l'information et à la libre expression. Ce socle a été complété par des textes qui intègrent les enjeux du numérique, tels que la loi n° 2013-451 relative à la lutte

30 Radio Révolution Panafricaine est un média réputé proche du Kremlin ayant des liens avec AFRIC (Association pour la recherche libre et la coopération internationale) dont Evgueni Prigojine était l'un des financiers. Voir : <<https://www.facebook.com/RadioRevolutionPanafricaine>>.

contre la cybercriminalité. Cette architecture a été consolidée en 2017 par l'adoption concomitante de deux lois structurantes dont la loi n° 2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle et la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse. Ces deux textes ont fait l'objet de révisions substantielles en décembre 2022 avec l'adoption des lois modificatives n° 2022-978 du 20 décembre 2022 portant régime juridique de la presse et n° 2022-979 du 20 décembre 2022 portant régime juridique de la communication audiovisuelle. Cela traduit la volonté des autorités d'adapter le cadre légal aux nouveaux usages numériques et aux défis émergents de la désinformation. Enfin, le Code pénal de 2019 inclut désormais un chapitre consacré aux infractions liées aux publications électroniques, à la diffusion de fausses nouvelles et aux contenus manipulés.

En outre, en matière de régulation, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un dispositif juridique particulièrement étoffé pour encadrer la sécurité de l'information, la régulation des médias et la lutte contre les menaces numériques. Les régulateurs s'appuient sur un arsenal interne qui comprend plusieurs lois auxquelles s'ajoutent la ratification des instruments régionaux et internationaux, notamment la Convention de Malabo, l'Acte additionnel de la CEDEAO sur la protection des données, la Directive CEDEAO sur la cybercriminalité et la Convention de Budapest.

À cet égard, la HACA veille au pluralisme et à l'équilibre de l'information dans les médias audiovisuels. Elle est chargée de garantir le respect des règles d'éthique, de promouvoir la liberté et la responsabilité dans le secteur, et d'assurer l'accès équitable des acteurs politiques aux antennes publiques, notamment en période électorale. Elle régule également les contenus diffusés par les blogueurs, activistes et influenceurs qui disposent d'au moins 25 000 abonnés. Sous son égide, ces acteurs ont adopté, le 26 octobre 2023, la Charte des réseaux sociaux³¹, destinée à renforcer leur prise de conscience face aux risques de manipulation de l'information, de désinformation et de propagation de discours de haine.

L'ANP, pour sa part, régule la presse écrite et numérique. Elle veille au respect de la déontologie journalistique, statue sur les plaintes et supervise la délivrance des cartes professionnelles. Elle n'exerce pas une compétence générale sur l'ensemble des réseaux sociaux, car son mandat se limite aux pendants numériques des entreprises

En matière de régulation, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un dispositif juridique particulièrement étoffé pour encadrer la sécurité de l'information, la régulation des médias et la lutte contre les menaces numériques.

31 HACA, Charte des réseaux Sociaux, <<https://www.haca.ci/charte-des-reseaux-sociaux>>.

de presse légalement constituées, qu'il s'agisse de médias imprimés disposant de supports en ligne ou de médias nativement numériques reconnus par la loi. Conformément à l'article 103 de la loi portant régime juridique de la presse, l'ANP est habilitée à encadrer les contenus journalistiques diffusés par ces organes de presse sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux, ainsi que les espaces de commentaires associés à ces contenus, dans la mesure où ceux-ci relèvent de la responsabilité éditoriale du média. Quant à l'ARTCI, elle incarne la volonté politique des autorités ivoiriennes de promouvoir une économie numérique dynamique et prospère. Enfin, l'ANSSI-CI coordonne la politique nationale de cybersécurité, protège les infrastructures critiques, gère les crises cyber, et lutte contre la cybercriminalité par la prévention, la détection et la réponse aux incidents. Elle sensibilise la population et les professionnels et coopère avec des partenaires nationaux et internationaux pour renforcer la souveraineté numérique du pays.

Des centaines de contenus et plusieurs dizaines de comptes ont été supprimés à la suite de signalements transmis aux plateformes numériques partenaires.

Depuis juin 2025, la HACA a pris une part active dans la surveillance de l'espace numérique à travers la création d'une Direction chargée des plateformes et des nouveaux services numériques, dont la mission est d'assurer la supervision de ces nouveaux espaces numériques. Cette cellule opérationnelle a permis d'améliorer de façon tangible le traitement des signalements liés aux fausses informations et aux contenus suspects durant la période électorale.

Ainsi, des centaines de contenus et plusieurs dizaines de comptes ont été supprimés à la suite de signalements transmis aux plateformes numériques partenaires³². Un dialogue structuré a été engagé avec trois grandes entreprises technologiques – Google, Meta et TikTok – et un canal de communication prioritaire a été instauré. Comme preuve du fruit de cette collaboration, le 22 septembre 2025, les comptes du cyberactiviste Koukougnon Christ Yvan alias Johnny Patcheko ont été définitivement supprimés sur YouTube et suspendus sur Facebook pour non-conformité avec les standards de la communauté.

Quant à l'ANSSI-CI, elle s'impose progressivement comme un acteur central dans la lutte contre les manipulations de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger. Consciente des menaces que représentent les opérations d'influence numérique pour la stabilité nationale, l'institution a mis en place un centre de lutte informationnelle chargé notamment d'identifier, d'analyser et de contrer les menaces informationnelles émanant de l'extérieur. Ce

32 Propos recueillis lors d'un entretien avec l'HACA le 24 octobre 2025.

dispositif s'appuie sur un pôle actif de vérification des faits qui intervient pour démystifier les FIMI dans l'espace numérique ivoirien à travers la page Facebook Alerte 100. Les efforts de ce pôle se sont traduits par la détection et la dénonciation de plusieurs cas coordonnés de désinformation, dont celui relatif à la fausse annonce du décès du président Alassane Ouattara³³. Une opération qui, selon une enquête, impliquait des acteurs basés au Burkina Faso en lien avec certains relais politiques locaux.

Cependant, ces institutions demeurent confrontées à des limites structurelles et contextuelles qui réduisent leur efficacité face aux mutations rapides de l'écosystème médiatique et numérique. En l'espèce, le vide juridique interne sur les FIMI et la régulation des plateformes technologiques constituent une lacune majeure du dispositif national. En effet, à l'instar de plusieurs pays africains, aucun texte en vigueur ne définit clairement les obligations des grandes plateformes telles que Meta, X, TikTok ou YouTube en matière de transparence algorithmique, de modération des contenus ou de responsabilité éditoriale.

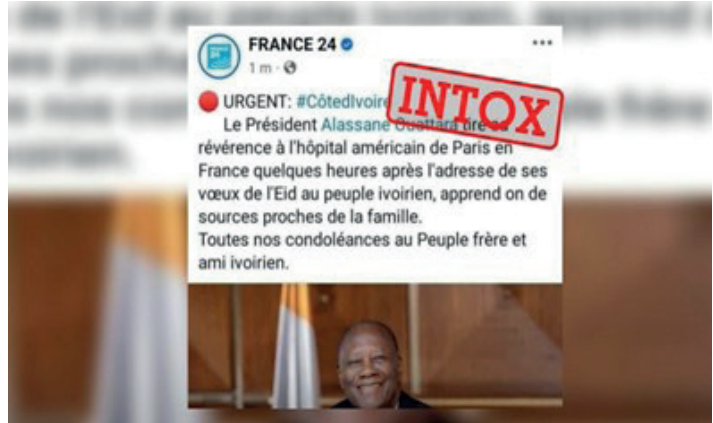
De même, aucun encadrement légal spécifique n'existe pour les publicités politiques menées sur les réseaux sociaux, alors même que ces dernières jouent un rôle déterminant dans la formation de l'opinion publique, notamment en période électorale. Ce flou normatif limite la capacité des organes de régulation, tels que l'ANP et l'HACA, à exercer pleinement leur mandat de surveillance et d'équité du débat public dans l'espace numérique.

Par ailleurs, le degré de coopération internationale reste largement tributaire de la bonne volonté des grandes plateformes mondiales, dont les sièges se trouvent hors du champ juridictionnel ivoirien. Cette situation complique l'application effective du droit national et ralentit la gestion des incidents. À cela s'ajoute une difficulté structurelle alimentée par la compréhension souvent limitée de ces entreprises technologiques, des dynamiques sociopolitiques propres à la Côte d'Ivoire. Selon certaines sources au sein de l'HACA et de l'ANSSI-CI, les réponses apportées par certaines plateformes interviennent avec des retards significatifs qui peuvent durer jusqu'à deux semaines après le signalement. L'efficacité des interventions face à la diffusion de contenus préjudiciables ou illégaux s'en trouve compromise.

Ces institutions demeurent confrontées à des limites structurelles et contextuelles qui réduisent leur efficacité face aux mutations rapides de l'écosystème médiatique et numérique.

33 « Diffusion de fausses informations sur le Président Ouattara : Une enquête révèle des liens avec des acteurs burkinabés et l'opposition ivoirienne », 8 avril 2015, *L'Avenir*, <<https://www.lavenir.ci/politique/9738-diffusion-de-fausses-informations-sur-le-president-ouattara-une-enquete-revele-des-liens-avec-des-acteurs-burkinabes-et-lopposition-ivoirienne>>, consulté le 5 mars 2026.

Figure 3. Fausse publication sur Facebook annonçant la mort d'Alassane Ouattara



Source : Plusieurs comptes ont diffusé une fausse capture d'écran attribuée à France 24 annonçant le décès du président Alassane Ouattara, 7 avril 2025, <<https://factuel.afp.com/doc.afp.com.39223WD>>.

Enfin, les accusations de partialité politique à l'encontre de certaines institutions de régulation affectent la confiance du public et affaiblissent leur légitimité. Les vulnérabilités combinées que sont la lenteur des plateformes, la méconnaissance du contexte local et la défiance communautaire ouvrent des espaces exploitables par les acteurs des FIMI, et complexifient la construction d'une gouvernance de l'information réellement efficace et crédible.

Dès lors s'impose la nécessité d'un renforcement du cadre institutionnel comme une condition essentielle pour aligner la gouvernance du numérique en Afrique de l'Ouest sur les standards internationaux, tout en préservant la souveraineté informationnelle des États. Cette exigence fait désormais l'objet d'un consensus régional, comme l'a illustré la conférence sur l'intégrité de l'information en Afrique de l'Ouest, tenue du 3 au 5 septembre 2025 à Praia. Cette rencontre a mis l'accent sur la nécessité d'une gouvernance des plateformes numériques fondée sur les droits humains, tout en appelant à formuler des réponses opérationnelles face à la désinformation, à renforcer la transparence des acteurs numériques et à améliorer la résilience des populations face aux contenus préjudiciables.

À ce stade, certes, la Côte d'Ivoire ne dispose pas encore d'un cadre réglementaire spécifiquement dédié à la prévention et à la répression des phénomènes de FIMI, mais elle s'appuie principalement sur ces instruments juridiques existants complétés par les engagements internationaux ratifiés. Si ces textes offrent des bases d'intervention, ils apparaissent toutefois partiels et insuffisamment adaptés à la nature transversale et évolutive des FIMI. Conscientes de cette limite, les autorités ont engagé une réflexion sur l'adoption d'une législation spécifique, inspirée notamment des expériences française et canadienne, afin de structurer une réponse plus cohérente, proportionnée et respectueuse des libertés fondamentales.

Parallèlement, dans le souci de contenir les dérives observées dans l'espace numérique, les pouvoirs publics ont renforcé l'application du cadre légal existant, en particulier à l'approche des échéances électorales. Cette orientation repose sur des textes relatifs à la cybercriminalité, à la diffusion de fausses nouvelles et à la responsabilité des administrateurs de plateformes numériques. Si cette démarche vise officiellement à sécuriser l'environnement informationnel, elle suscite des préoccupations au sein des organisations de défense des droits humains. Une partie de l'analyse critique y voit le risque d'un rétrécissement progressif de l'espace démocratique, voire d'un usage dissuasif du droit pénal susceptible d'affecter l'exercice de la liberté d'expression.

Ainsi, la déclaration du Procureur de la République annonçant la « fin de la récréation » illustre avec force cette posture de fermeté institutionnelle. Le 26 septembre 2025, il a appelé publiquement les administrateurs de sites web, de pages Facebook et de blogs à mettre en place des systèmes de modération efficaces pour prévenir la diffusion de contenus susceptibles d'inciter à la haine, à l'insurrection ou à la violence à l'approche de l'élection présidentielle. Cette injonction, présentée comme un mécanisme de responsabilisation citoyenne et de protection du débat public, transfère cependant à des acteurs privés – souvent non formés et agissant hors de tout encadrement juridique spécifique – une mission de veille informationnelle normalement dévolue aux plateformes ou aux organes publics de régulation. Elle fait peser sur les blogueurs et influenceurs l'obligation implicite d'assurer une modération active qui vise à transformer de simples producteurs de contenus en gardiens d'espaces numériques complexes où se croisent des milliers d'interactions.

Une telle délégation de responsabilité, sans cadre d'accompagnement et sans garanties procédurales claires,

La Côte d'Ivoire ne dispose pas encore d'un cadre réglementaire spécifiquement dédié à la prévention et à la répression des phénomènes de FIMI, mais elle s'appuie principalement sur ces instruments juridiques existants complétés par les engagements internationaux ratifiés.

interroge profondément. Elle exige une connaissance fine du droit de la presse, du régime de responsabilité éditoriale, des limites à la liberté d'expression et des infractions prévues par la loi sur la cybercriminalité, alors même que ces acteurs ne disposent ni de formation juridique dédiée ni d'accès systématique à une assistance professionnelle en cas de litige. Au-delà du risque d'arrestations ou de poursuites isolées, cette dynamique contribue à alimenter une autocensure diffuse au sein des communautés numériques, de nature à inciter les parties prenantes à restreindre préventivement leurs publications et leurs interactions.

Les observations menées lors de l'élection présidentielle de 2025 révèlent une radicalisation du débat numérique avec des propos injurieux et des attaques ad hominem à l'encontre de responsables politiques, des institutions républicaines et des citoyens et citoyennes qui expriment une opinion dissidente.

Dans le prolongement de cette dynamique répressive, l'essor d'un discours public marqué par l'outrance verbale et les invectives sur les réseaux sociaux a constitué un prétexte récurrent à l'intensification des poursuites judiciaires. Les observations menées lors de l'élection présidentielle de 2025 révèlent une radicalisation du débat numérique avec des propos injurieux et des attaques ad hominem à l'encontre de responsables politiques, des institutions républicaines et des citoyens et citoyennes qui expriment une opinion dissidente. Une telle montée en tension a servi de justification à une réponse pénale particulièrement ferme matérialisée par des arrestations, des gardes à vue, des condamnations à des peines de prison ferme et des amendes lourdes pour « diffusion de propos injurieux via un système d'information » ou « atteinte à l'autorité publique ». Si ces poursuites reposent sur un fondement légal existant, leur mise en œuvre laisse transparaître une impression de partialité, dans la mesure où elles visent majoritairement des acteurs proches de l'opposition ou des voix critiques à l'égard du pouvoir en place. L'asymétrie dans l'application des sanctions, particulièrement visible en période électorale, interroge non seulement sur la proportionnalité des peines, mais également sur la finalité réelle des mesures engagées. Loin d'apaiser le débat public, cette judiciarisation sélective tend à renforcer la perception d'une justice instrumentalisée qui alimente le sentiment d'injustice et la défiance à l'égard des institutions.

B. LES INCITATIONS DES ACTIVITÉS DES FIMI

Les incitations renvoient aux motivations et intérêts, ainsi qu'aux bénéfices politiques et économiques, qui rendent les activités des FIMI attractives et rentables pour une diversité d'acteurs. Elles expliquent pourquoi ces pratiques sont non seulement engagées, mais aussi durablement reproduites dans les contextes électoraux. La présente section se concentre sur l'une des six catégories d'incitations identifiées par la méthodologie d'International IDEA, en mettant en évidence les logiques d'opportunité et de gains perçus qui sous-tendent l'investissement des acteurs dans les opérations de FIMI.

6. EXPLOITATION DE L'ÉCONOMIE DE L'ATTENTION

La manipulation de l'information contre rémunération

Le recours à des agences de communication et à des cabinets de conseil stratégique pour gérer l'image ou la communication des acteurs politiques en Afrique a dépassé le stade du balbutiement. Les campagnes électorales contemporaines, dans leur dimension médiatique et numérique, exigent des compétences techniques, une ingénierie du message et une capacité à occuper durablement l'espace public. La communication politique s'est professionnalisée, donnant naissance à un véritable marché de la visibilité où se côtoient experts, créatifs et créatives et stratèges de l'opinion.

Mais au cœur de cette professionnalisation s'est ouverte une zone grise où la communication bascule vers la manipulation de l'information contre rémunération.

Au cœur de cette professionnalisation s'est ouverte une zone grise où la communication bascule vers la manipulation de l'information contre rémunération.

Si le recours à des agences pour orchestrer la communication politique est répandu, l'achat de stratégies de manipulation et d'opérations d'influence transnationales demeure une pratique rare, ou du moins, rarement exposée. C'est précisément ce que l'Opération Carthage, démantelée par Facebook en mai 2020, a révélé en montrant la face cachée d'une industrie émergente faisant de la désinformation un produit exportable.

L'Opération Carthage, démantelée par Facebook en mai 2020, constitue l'un des exemples les plus emblématiques de la commercialisation des opérations d'influence politique sur le continent africain.

L'Opération Carthage: anatomie d'une influence externalisée

L'Opération Carthage, démantelée par Facebook en mai 2020, constitue l'un des exemples les plus emblématiques de la commercialisation des opérations d'influence politique sur le continent africain. Menée par la société tunisienne URéputation, dirigée par Lotfi Bel Hadj, cette opération s'appuyait sur un vaste réseau de comptes, pages et groupes Facebook destinés à influencer les débats politiques dans plusieurs pays africains francophones, dont la Côte d'Ivoire, le Togo, les Comores et la Tunisie.

Selon Facebook, ce réseau reposait sur 446 pages, 182 comptes, 96 groupes et 60 événements supprimés pour « comportement mensonger coordonné ». Ces entités, toutes administrées depuis la Tunisie, diffusaient des contenus politiques, des sondages trompeurs et des récits partisans en faveur de clients identifiés ou supposés. Les contenus promouvaient notamment le président comorien Azali Assoumani, le candidat tunisien Nabil Karoui, le président togolais Faure Gnassingbé et, dans le cas ivoirien, l'ancien président Henri Konan Bédié, alors président du PDCI-RDA et candidat déclaré à la présidentielle de 2020 (Atlantic Council, 2020).

L'entreprise URéputation proposait à sa clientèle des services de communication politique « clé en main », mêlant production de contenus, amplification artificielle et gestion de communautés en ligne. Derrière le vocabulaire du marketing numérique se cachait une véritable industrie de la manipulation de l'information contre rémunération, opérant à l'échelle régionale.

En Côte d'Ivoire, Facebook a identifié plusieurs pages directement liées au PDCI-RDA, parmi lesquelles « Je suis PDCI-RDA » et « Tempête PDCI-RDA », ainsi que le compte officiel du parti et celui de Henri Konan Bédié lui-même. Ces espaces numériques diffusaient des contenus valorisant le parti et son président en relayant des sondages annonçant une victoire probable du PDCI en octobre 2020, ou dénonçant la supposée manipulation des institutions électorales par le pouvoir en place.

L'objectif était double : créer une dynamique de soutien populaire autour du PDCI et affaiblir la crédibilité du camp présidentiel dans le débat public.

Les investigations menées par Facebook ont révélé que la majorité de ces comptes étaient administrés depuis la Tunisie, certains contenus ayant été produits par des prestataires tunisiens avant d'être adaptés au contexte ivoirien par des relais locaux.

CONCLUSION

Il apparaît évident que le contexte régional ouest-africain demeure particulièrement propice aux opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis étranger (FIMI). La montée des régimes militaires au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), la diffusion de narratifs souverainistes et anti-occidentaux, ainsi que la recomposition des alliances géopolitiques créent un environnement favorable à la circulation transnationale de contenus manipulés. Dans cet espace où les frontières informationnelles sont poreuses, la Côte d'Ivoire apparaît comme une cible privilégiée, en raison de sa stabilité relative et de son rôle stratégique dans la sous-région.

L'analyse des catalyseurs et incitations mobilisés dans cette étude a permis de mettre en évidence plusieurs vulnérabilités exploitées par les acteurs des FIMI pour diffuser leurs narratifs et influencer l'opinion publique. Lesquelles vulnérabilités ont servi de prétexte à des campagnes de manipulation informationnelle, particulièrement lors des élections présidentielles de 2025. Des acteurs étrangers et leurs relais locaux ont déployé des stratégies coordonnées pour amplifier les tensions politiques, délégitimer les institutions électorales et attiser la méfiance populaire; l'objectif clair étant d'affaiblir la confiance civique et fragiliser la stabilité institutionnelle du pays.

Cependant, malgré ces menaces, la Côte d'Ivoire démontre une capacité de résilience. Les efforts conjoints des autorités ivoiriennes ont contribué jusqu'ici à contenir les risques informationnels et à déjouer plusieurs campagnes d'ingérence. Ces progrès, bien que significatifs, nécessitent néanmoins d'être consolidés par une

approche plus intégrée et plus préventive, articulant gouvernance du numérique, renforcement des médias, et éducation citoyenne. La lutte contre les FIMI ne peut se réduire à la réaction; elle doit devenir une stratégie de prévention et de souveraineté informationnelle.

La lutte contre les FIMI ne peut se réduire à la réaction; elle doit devenir une stratégie de prévention et de souveraineté informationnelle.

Références bibliographiques

- African Digital Democracy Observatory (ADDO), « Un nouveau groupe pro-russe s'installe en Côte d'Ivoire », Medium, 23 mai 2024, <<https://disinfo.africa/un-nouveau-groupe-pro-russe-sinstalle-en-c%C3%B4te-d-ivoire-f55528025ce5>>, consulté le 30 octobre 2025
- Afrikipresse, « Ces vecteurs de l'influence russe en Côte d'Ivoire : Ahoua Don Mello, Pulchérie Gbalet, Eric Danon, Kossougro Aka, Sylvain Takoué et Gboko Koffi », 28 octobre 2024, <<https://www.afrikipresse.com/article/ces-vecteurs-de-linfluence-russe-en-cote-divoire-ahoua-don-mello-pulcherie-gbalet-eric-danon-kossougro-aka-sylvain-takoue-et-gboko-koffi>>, consulté le 30 octobre 2025
- Afriques connectées, « Libanais de Côte d'Ivoire, une polémique lancée par les pro-AES? », novembre 2024, <<https://afriquesconnectees.com/libanais-de-cote-divoire-une-polemique-lancee-par-les-pro-aes>>, consulté le 21 novembre 2025
- Akregbou S. B. P. A. et Agney F. A., « Diffusion des fake news en Côte d'Ivoire: nécessité d'une éducation aux médias et à l'information de la jeunesse à l'ère du numérique », *TICEMED 12 L'éducation aux médias tout au long de la vie*, avril 2020, Athènes, Grèce, p. 189-197, <<https://hal.science/hal-05188463v1/document>>, consulté le 30 octobre 2025
- Association de l'école de guerre économique (AEGE), *Panafricanisme: guerre de l'information contre la France en Afrique*, mars 2024, <<https://www.portail-ie.fr/wp-content/uploads/2024/06/PANAFRICANISME-MARS-2024.docx.pdf>>, consulté le 5 mars 2026.
- Atchoua J. « Les messages prophétiques entre effervescence religieuse et manipulation politique en Côte d'Ivoire », *GUREP* n° 19 décembre 2012, p. 53-68
- Atlantic Council, « Opération Carthage: How a Tunisian company conducted influence operations in Africa presidential elections », juin 2020, <<https://www.atlanticcouncil.org/wp-content/uploads/2020/06/operation-carthage-002.pdf>>, consulté le 10 mars 2026
- Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), *Rapport 2^{ème} trimestre 2025*, août 2025, <https://www.artci.ci/images/stories/pdf/rapport_activite/RAPPORT_ARTCI_-T2_2025.pdf>, consulté le 23 décembre 2025
- Bahi, A. A., « L'effet "titrologue" » : étude exploratoire dans les espaces de discussion de rues d'Abidjan », dans *En-Quête*, n° 8, 2001, pp. 129-67, <https://www.academia.edu/2546760/Leffet_Titrologue_%C3%89tude_exploratoire_dans_les_espaces_de_discussion_de_rues_dAbidjan>, consulté le 23 décembre 2025
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *Cartographie de la vague de désinformation en Afrique*, avril 2024, <<https://africacenter.org/wp-content/uploads/2024/05/Mapping-Disinformation-2024-fr.pdf>>, consulté le 28 octobre 2025.
- Clifford C. et Gruzd S., *Médias russes et africains: l'exercice du « Soft Power »*, Perspectives politiques 150, South African Institute of International Affairs, février 2024, <https://saiia.org.za/wp-content/uploads/2024/06/SAIIA_PI_150_Medias-russes-et-africains-Soft-Power.pdf>, consulté le 11 février 2026.

- Commission nationale d'enquête, *Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011*, juillet 2012, <https://www.fidh.org/IMG/pdf/cne_resume_rapport_d_enquete.pdf>, consulté le 23 décembre 2025
- Commission européenne, Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement, *North Macedonia Report 2023*, [Rapport sur la Macédoine du Nord 2023], novembre 2023, <https://enlargement.ec.europa.eu/north-macedonia-report-2023_en>, consulté le 3 novembre 2025
- COSCEL-CI (Consortium des organisations de la société civile pour les élections en Côte d'Ivoire), *Rapport d'observation numérique des élections locales 2023*, septembre 2023
- Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, « Affaire Action pour la protection des droits de l'homme (APDH) c. La république de Côte d'Ivoire (requête n° 001/2014), arrêt du 18 novembre 2016 »
- Crisis Group, « Élection présidentielle sous tension : le paradoxe ivoirien », août 2025, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/cote-divoire/318-election-presidentielle-sous-tension-le-paradoxe-ivoirien>>, consulté le 4 octobre 2025
- Datareportal, 'Digital 2026 : Côte d'Ivoire', 8 novembre 2025, <<https://datareportal.com/reports/digital-2026-cote-divoire>>, consulté le 4 octobre 2025
- Douzet F., Limonier K., Mihoubi S., René É., « Cartographier la propagation des contenus russes et chinois sur le Web africain francophone », *Hérodote*, 2020/2, n° 177-178, p. 77-99, <<https://doi.org/10.3917/her.177.0077>>
- Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), *Mission internationale d'observation électorale, déclaration préliminaire : Un scrutin non inclusif et boycotté qui laisse un pays fracturé*, 2 novembre 2020, <election_reports/cote-divoire-prelim-110220-fr.pdf>, consulté le 2 novembre 2025
- France 24 et Jeune Afrique n'ont pas annoncé le décès du président ivoirien, 7 avril 2025, <<https://factuel.afp.com/doc.afp.com.39223WD>>, consulté le 10 mars 2026
- Fratmat.info, « Baromètre des ventes des journaux : Fraternité Matin arrive en tête suivi de Le Nouveau Réveil » [s.d.], <<https://www.fratmat.info/article/2635583/culture/barometre-des-ventes-des-journaux-fraternite-matin-arrive-en-tete-suivi-de-le-nouveau-reveil>>, consulté le 23 décembre 2025
- Giulio Sicurella, F. et Morača, T., *Analyse des catalyseurs et des incitations liés aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger : Une méthodologie globale*, International IDEA, Stockholm, 2025, <<https://doi.org/10.31752/idea.2025.81>>
- Indigo Côte d'Ivoire, « Déclaration préliminaire – Élections législatives 2021 », mars 2021 <<https://www.eisa.org/storage/2023/05/eom-report-2021-preliminary-statement-cote-d-ivoire-indigo-eisa-fr.pdf>>, consulté le 29 octobre 2025
- International Republican Institute, *Conclusions et recommandations – Mission d'évaluation pré-électorale de l'IRI en Côte d'Ivoire*, septembre 2025, <<https://www.iri.org/resources/conclusions-et-recommandations-mission-devaluation-pre-electorale-de-liri-en-cote-divoire/>>, consulté le 29 octobre 2025

- Interpeace, Indigo-CI, SeeD, *Rapport d'analyse sur les déterminants clés et leviers de prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire*, décembre 2023, <<https://www.interpeace.org/fr/resource/rapport-danalyse-sur-les-determinants-cles-et-leviers-de-prevention-de-la-violence-politique-en-cote-divoire/>>, consulté le 23 décembre 2025
- Ivoire check, « FAUX : cette image ne montre pas la foule lors de la manifestation du Front Commun PPA-CI et PDCI-RDA à Yopougon », 10 août 2025, <<https://www.ivoirecheck.com/faux-cette-image-ne-montre-pas-la-foule-lors-de-la-manifestation-du-front-commun-ppa-ci-et-pdci-rda-a-yopougon/2025/08/10/-/257522/>>, consulté le 10 mars 2026
- Jeuneafrique.com, « Les Libanais de Côte d'Ivoire ciblés par une campagne de fake news », 9 novembre 2024, <<https://www.jeuneafrique.com/1628733/politique/les-libanais-de-cote-divoire-cibles-par-une-campagne-de-fake-news/>>, consulté le 21 novembre 2025
- Kantar, « Kantar publie les résultats Africascope 2024-2025 », septembre 2025, <<https://www.kantar.com/fr/inspirations/publicite-medias-et-rp/2025-africascope-2024-2025>>, consulté le 23 décembre 2025
- Kouadio K. D., « Affaires du Sanwi et du Guébié, expressions de la théorie de la suprématie baoulé sous Houphouët Boigny ? : 1959-1970 », *Infundibulum Scientific*, n° 4, mars 2023, <<https://fr.scribd.com/document/953198243/22-Kouakou-Didie>>, consulté le 10 mars 2026
- Loùkou G. B., Kôkôtré T., Siloué O., *Côte d'Ivoire. Le « rattrapage ethnique » sous Alassane Ouattara : fondements, pratiques et conséquences*, Paris, 2012, L'Harmattan
- Marangé C. et Quessard M., *Les guerres de l'information à l'ère numérique*, « Glossaire », p. 419-22, Presses universitaires de France, 2021, <<https://doi.org/10.3917/puf.maran.2021.01.0419>>
- Mediapart, « Côte d'Ivoire : les médias français portent une lourde responsabilité dans les dix ans de crise », juin 2017, <<https://www.mediapart.fr/journal/international/100617/cote-divoire-les-medias-francais-portent-une-lourde-responsabilite-dans-les-dix-ans-de-crise>>, consulté le 23 décembre 2025
- Medium, « False claims of a coup d'état in Côte d'Ivoire » [Allégations mensongères de coup d'État en Côte d'Ivoire], juillet 2025, <<https://medium.com/disinfo-africa/false-claims-of-a-coup-d%C3%A9tat-in-c%C3%B4te-d-ivoire-55835575af2b>>, consulté le 2 novembre 2025
- Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH), *Rapport d'observation numérique du 23 au 25 octobre 2025*, octobre 2025, <<https://infogram.com/observation-du-scrutin-rapport-du-23-26-octobre-2025-1hxj48mw03glq2v>>, consulté le 2 novembre 2025
- *Rapport d'observation numérique du 11 octobre 2025*, octobre 2025, <<https://infogram.com/campagne-electorale-rapport-du-11-octobre-2025-1hnp27ev13rky4g>>, consulté le 2 novembre 2025
- *Rapport de monitoring des violences en ligne contre les femmes engagées en politique*, février 2022
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Citoyens éduqués aux médias et à l'information. Penser de manière critique, cliquer à bon escient! Programme d'éducation aux médias et à l'information pour les éducateurs et les apprenants*, 2023, <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384502>>, consulté le 5 mars 2026

- Scanner politique, « Makosso explose l'Union des journalistes : Vous n'êtes plus le 4^e pouvoir ! », septembre 2025, <<https://www.youtube.com/watch?v=vhE0XsRpf58>>, consulté le 10 mars 2026
- Stop homophobie, « Escalade de l'homophobie en Côte d'Ivoire : des ONG appellent les autorités à intervenir », septembre 2024, <<https://www.stophomophobie.com/escalade-de-lhomophobie-en-cote-divoire-des-ong-appellent-les-autorites-a-intervenir>>, consulté le 28 octobre 2025
- Sénat des États-Unis, *Report of the select committee on intelligence United States Senate on Russian active measures campaigns and interference in the 2016 US election. Volume 5: counterintelligence threats and vulnerabilities*, [Rapport de la commission spéciale sur le renseignement du Sénat des États-Unis concernant les campagnes de mesures actives et l'ingérence de la Russie dans les élections américaines de 2016. Volume 5: menaces et vulnérabilités en matière de contre-espionnage], <<https://int.nyt.com/data/documenttools/senate-intelligence-committee-russian-interference/8cf58e574d235164/full.pdf>>, consulté le 5 novembre 2025
- Service européen pour l'action extérieure (SEAS), *3rd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats. Exposing the architecture of FIMI operations* [3^e rapport du SEAE sur les menaces liées à la manipulation de l'information étrangère et à l'ingérence. Exposé de l'architecture des opérations de FIMI], mars 2025, <<https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2025/EEAS-3nd-ThreatReport-March-2025-05-Digital-HD.pdf>>, consulté le 10 mars 2026
- Wodié F., *Institutions politiques et droit constitutionnel en Côte d'Ivoire*, Presses universitaires de Côte d'Ivoire, juillet 1996

À propos des auteurs

Christiano Aké est juriste et spécialiste des droits humains, diplômé du CERAP et de l'IDH-INADES d'Abidjan. Depuis 2012, il œuvre à la défense, la protection et la promotion des droits humains en Côte d'Ivoire et à l'international. Spécialisé en justice pénale, il s'intéresse à l'observation des procès et au renforcement des capacités des acteurs judiciaires. Il est secrétaire aux Projets et à la Formation à l'OIDH, dont il est membre fondateur.

Yannick Anaky, Diplômé en communication politique de l'Université Félix Houphouët-Boigny, il développe des travaux de recherche portant sur les interactions sociales, les modes de participation citoyenne en ligne et les mutations de l'espace public numérique. Il s'intéresse particulièrement aux mécanismes de manipulation de l'information et à leurs effets sur les dynamiques politiques et les processus électoraux. Spécialiste de ces enjeux, il pilote actuellement le programme dédié à l'intégrité de l'information au sein de l'Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH).

Yves Akaffou, Titulaire d'un doctorat en Philosophie de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, il est enseignant-chercheur à l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo. Il occupe également la fonction de chargé du programme « Gouvernance et Démocratie » à l'Observatoire ivoirien des droits de l'homme. Ses travaux de recherche portent principalement sur les dynamiques de construction nationale en Côte d'Ivoire, les enjeux de mémoire collective ainsi que les questions liées à la gouvernance démocratique.

Athéna Yapi est juriste spécialisée en droit numérique, forte de plus de dix ans d'expérience à l'Observatoire ivoirien des droits de l'homme. Elle y développe des initiatives sur la régulation des contenus, la protection des données et la prévention des abus en ligne. Engagée sur les enjeux de violences numériques, notamment envers les femmes en politique, elle articule expertise juridique et analyse des dynamiques informationnelles. Elle pilote également des programmes d'appui institutionnel et des missions d'observation judiciaire et pénitentiaire.

À propos des partenaires

OBSERVATOIRE IVOIRIEN DES DROITS DE L'HOMME (OIDH)

L'Observatoire ivoirien des droits de l'homme (OIDH) est une organisation non gouvernementale ivoirienne, indépendante, apolitique et à but non lucratif, engagée dans la promotion, la protection et la défense des droits humains en Côte d'Ivoire. Depuis sa création en 2014, l'OIDH s'est progressivement imposé comme un acteur de référence dans l'écosystème national des droits humains, en articulant ses interventions autour d'une approche à la fois opérationnelle, analytique et prospective.

Reconnu pour la qualité de ses contributions, l'OIDH bénéficie depuis 2016 du statut d'observateur auprès de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), ce qui lui confère une légitimité régionale et internationale dans les dynamiques de plaidoyer et de gouvernance des droits fondamentaux.

L'action de l'organisation repose sur une combinaison d'activités de recherche, de monitoring, de sensibilisation et de plaidoyer. Elle produit notamment des analyses et des rapports destinés à éclairer les politiques publiques, tout en maintenant un dialogue structuré avec les autorités, les institutions et les acteurs de la société civile.

Les interventions de l'OIDH s'organisent autour de trois axes stratégiques majeurs : la justice et les droits humains, la démocratie et la bonne gouvernance, ainsi que la cohésion sociale. À travers ces axes, l'organisation développe des initiatives variées, allant du monitoring des violations des droits humains à l'analyse des dynamiques démocratiques, en passant par la lutte contre la désinformation en contexte électoral et la promotion du dialogue social.

En mobilisant une expertise pluridisciplinaire et un réseau de partenaires aux niveaux national et international, l'OIDH contribue

activement à la consolidation de l'État de droit, au renforcement de la participation citoyenne et à la promotion d'une culture de paix durable en Côte d'Ivoire.

IDEA INTERNATIONAL

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale fondée en 1995, comptant 35 États Membres et avec pour mandat de soutenir la démocratie durable dans le monde entier.

Que faisons-nous

Nous développons des recherches et des analyses politiquement neutres liées aux élections, aux parlements, aux constitutions, à la numérisation, aux changements climatiques, à l'inclusion et à la représentation politique, le tout sous l'égide des objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous évaluons les performances des démocraties grâce à nos indices uniques sur l'état de la démocratie dans le monde et notre "Democracy Tracker".

Nous fournissons des services de renforcement des capacités et des conseils d'experts aux acteurs démocratiques, y compris aux gouvernements, parlements, agents électoraux et à la société civile. Nous développons des outils et publions des bases de données, des livres et brochures d'information dans plusieurs langues sur des sujets allant de la participation électorale aux quotas de genre.

Nous réunissons des acteurs étatiques et non étatiques pour des dialogues et partages de leçons. Nous nous consacrons à défendre, à promouvoir et à protéger la démocratie dans le monde entier.

Où nous travaillons

Le siège d'IDEA International est situé à Stockholm et nous disposons de bureaux régionaux et de liaison en Afrique, en Asie-Pacifique, en Amérique latine, aux Caraïbes et en Europe. IDEA International a le statut d'Observateur permanent auprès des Nations Unies et est également accrédité auprès des institutions de l'Union européenne.

Nos publications et bases de données

Nous avons un catalogue avec plus de 1 000 publications et plus de 25 bases de données sur notre site web. La plupart de nos publications peuvent être téléchargées gratuitement.



IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
SUÈDE
+46 8 698 37 00
info@idea.int
www.idea.int

À l'heure où l'Afrique de l'Ouest connaît de profondes recompositions politiques, la Côte d'Ivoire s'impose comme un terrain stratégique pour l'analyse de la manipulation de l'information et de l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI). À l'intersection d'une tendance régionale marquée par une défiance accrue envers les institutions démocratiques et d'un processus de consolidation démocratique à l'échelle nationale, le pays constitue un cas d'étude privilégié pour examiner les dynamiques sociopolitiques de manipulation de l'information et d'influence étrangère.

Portées par les réseaux sociaux et alimentées par des crises politiques, sécuritaires et électorales, ces dynamiques sont analysées dans ce rapport afin de comprendre comment les activités de FIMI peuvent influencer les perceptions citoyennes, délégitimer les institutions et accentuer les fractures sociales.

Le rapport examine également les incitations et les catalyseurs qui rendent cet environnement informationnel particulièrement vulnérable : défiance envers les institutions électorales, polarisation sociale et politique, fragilité du paysage médiatique, faible niveau d'éducation aux médias, ainsi que la montée en puissance d'acteurs transnationaux exploitant les outils numériques à des fins d'influence.

Enfin, il met en lumière les formes sociopolitiques de la désinformation et souligne les défis spécifiques que leur régulation pose en Côte d'Ivoire.